



... *Le Bulletin de l'Ofive*

## • Étude

# Admission Post Bac (APB) 2014 - 3<sup>ème</sup> partie

## Le devenir des inscrits et des non-inscrits

Admission Post Bac (APB), portail de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur français, permet à toute personne âgée de moins de 26 ans (hors redoublants) de formuler son (ses) vœu(x) d'orientation en 1<sup>ère</sup> année d'enseignement supérieur. Pour ce faire, deux procédures ont été mises en place\*.

Au total, 21 132 vœux ont été émis en 2014 à l'endroit de l'université Lille 3 dont 4 790 premiers vœux. Finalement, 6 167 candidats ont validé une proposition d'admission de l'université en vue d'une inscription en L1 pour l'année 2014/2015. 3 723 candidats sont passés par la procédure normale (60%) et 2 437 par la procédure complémentaire (40%). 7 personnes ont bénéficié de mesures exceptionnelles (ex. mutation d'un des 2 parents).

C'est sur le fichier de données correspondant à ces 6 167 « inscrits potentiels », extrait de l'application APB par le SUAIO de Lille 3 fin septembre 2014, que repose la présente étude.

\* La procédure dite « normale » s'est déroulée du 20 janvier au 20 mars 2014. Le portail APB était chargé de faire aux candidats une seule proposition d'admission par phase (les 23 juin, 4 juillet et 14 juillet) : la meilleure possible au regard de leur liste préférentielle de vœux, de leur classement réalisé par les établissements pour les formations sélectives, ainsi que - à partir de la 2<sup>ème</sup> phase - des places libérées par d'autres candidats.

La procédure dite « complémentaire » a permis aux candidats dont les vœux ont été refusés d'en émettre de nouveaux et à ceux qui n'en avaient pas formulé entre le 20 janvier et le 20 mars d'en émettre. Cette procédure s'est déroulée du 5 juillet 2014 14h00 au 15 septembre 2014 minuit, mais certaines formations n'y ont figuré qu'en juillet : Sciences du langage (du 5 au 7 à 17h55), Sciences de l'information et du document (du 5 au 7 à 17h55), Sociologie (du 5 au 15 à 16h00), LEA parcours Anglais/Espagnol (du 5 au 25).

Par ailleurs, certaines formations n'ont pas du tout figuré dans la procédure complémentaire : les formations avec l'option « Journalisme ESJ Lille », la préparation aux Instituts d'Études Politiques, ainsi que les formations en Psychologie, en Études cinématographiques et en Sciences de l'éducation.

L'étude APB est menée par l'OFIVE avec la collaboration du SUAIO de l'université Lille 3. Elle se compose de 3 volets successifs permettant d'observer l'ensemble du processus d'orientation en 1<sup>ère</sup> année à l'université Lille 3, depuis la validation des vœux jusqu'au terme de cette 1<sup>ère</sup> année.

Dans le premier volet, étaient analysées les propositions d'admission à Lille 3 que les candidats ont validées sur le portail APB. Le deuxième volet portait, quant à lui, sur les propositions d'admission validées qui ont effectivement donné lieu à une inscription administrative à l'université.

Ce troisième volet permet d'observer les différents comportements adoptés par les candidats à l'issue de cette inscription administrative (concrétisation pédagogique du vœu APB, réussite, renoncement). Il s'attache également aux candidats qui ont finalement « refusé » de s'inscrire à l'université Lille 3 et vise à rendre compte des raisons de ce refus et de la situation dans laquelle se trouvent ces candidats 6 mois environ après la clôture du portail APB.

Trois sous-populations seront donc analysées : les 4 363 candidats qui se sont inscrits pédagogiquement dans une formation correspondant à leur vœu APB ; les 819 candidats qui ont « renoncé » à se former à Lille 3, soit en annulant leur inscription administrative, soit en la maintenant sans s'inscrire pédagogiquement aux examens ; les 743 candidats qui ont « refusé » de se former à Lille 3, c'est-à-dire qui n'ont pas transformé en inscription administrative le vœu qu'ils avaient pourtant validé sur le portail APB.

Les 241 candidats qui se sont inscrits à l'université, mais dans une formation différente de celle pour laquelle ils avaient candidaté, ne sont pas étudiés dans ce document. Indiquons simplement que la comparaison avec les candidats qui se sont inscrits dans la formation correspondant à leur vœu APB montre que les premiers se présentent un peu moins aux examens que les seconds mais les réussissent tout autant.

# La concrétisation pédagogique du vœu APB

Au terme de l'année 2014/2015, parmi les 6 166<sup>(1)</sup> candidats qui ont validé l'admission proposée par l'université, 4 363 (soit 70,7%) se sont inscrits aux examens de la formation correspondant à leur vœu APB. Ce taux de «**concrétisation pédagogique**» est de 10,7 points inférieur au taux de concrétisation administrative mesuré dans le précédent volet de l'étude<sup>(2)</sup>. En effet, au cours de l'année 2014/2015, les candidats inscrits administrativement à l'université ont pu renoncer à leur année d'études en annulant leur inscription administrative ou en la maintenant sans pour autant s'inscrire pédagogiquement aux examens.

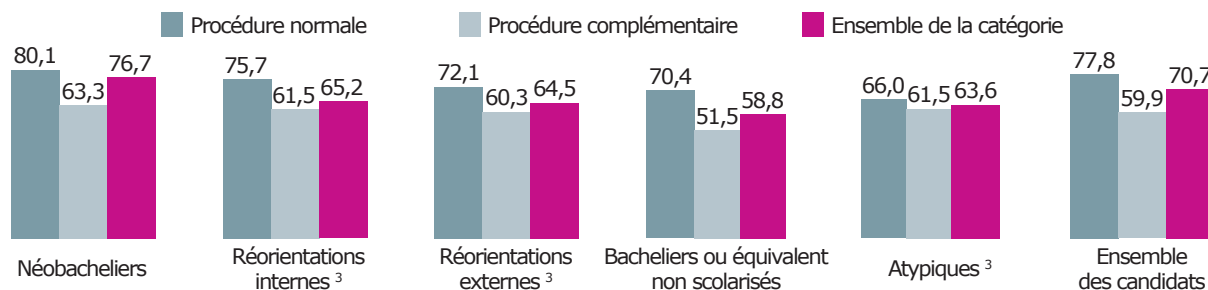
Le taux de concrétisation pédagogique dépend du **type de procédure**. Alors que 77,8% des candidats passés par la procédure normale ont transformé leur vœu APB en inscription pédagogique, ils ne sont que 59,9% parmi ceux passés par la procédure complémentaire.

S'inscrire pédagogiquement dans la formation correspondant au vœu APB que l'on a validé est un comportement inégalement partagé. Inégalement partagé entre les différents **types de candidat** puisque trois néobacheliers sur quatre l'adoptent (76,7%) contre à peine deux sur trois parmi les autres types de candidat<sup>(3)</sup> (58,8% à 65,2% suivant le type de candidat). Inégalement partagé entre les différents **types de baccalauréat** puisque les bacheliers des séries L (78,8%), ES (72,7%) et S (76,6%) concrétisent pédagogiquement leur vœu APB davantage que les bacheliers des séries technologiques (62,6%) et professionnelles (58,5%). Inégalement partagé entre les différentes **formations** puisque le taux de concrétisation pédagogique s'étend de 33,3% dans le parcours L1 Anglais/Néerlandais à 87,1% en DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation. Cependant, le différentiel de concrétisation pédagogique observé précédemment entre procédure normale et procédure complémentaire s'observe chez les différents types de candidat, pour chaque type de baccalauréat et dans presque toutes les formations (hormis la L1 Arts plastiques).

GRAPHIQUE 1

TAUX DE CONCRÉTISATION PÉDAGOGIQUE SELON LE TYPE DE CANDIDAT ET LE TYPE DE PROCÉDURE

(EN %)

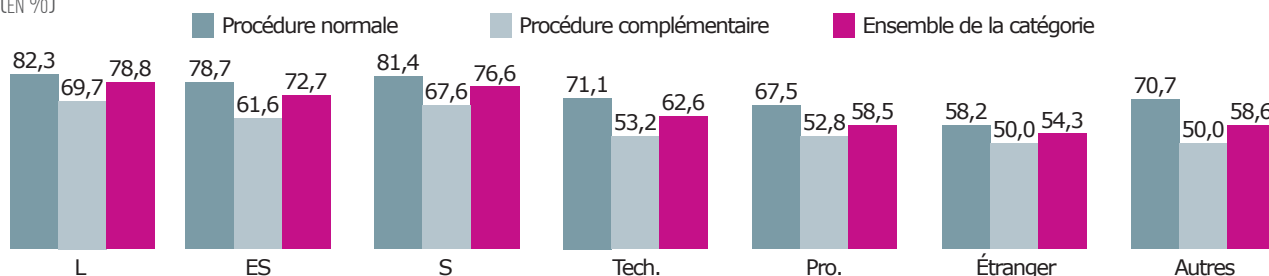


Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

GRAPHIQUE 2

TAUX DE CONCRÉTISATION PÉDAGOGIQUE SELON LE TYPE DE BACCALURÉAT ET LE TYPE DE PROCÉDURE

(EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

TABLEAU 1

TAUX DE CONCRÉTISATION PÉDAGOGIQUE SELON LA FILIÈRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE

DOMAINE DROIT, ÉCONOMIE, GESTION (EN %)

Filières de formation	sél cal pc * ** ***			Procédure normale		Procédure complémentaire		Ensemble des procédures	
	Taux de concrétisation pédagogique	Nombre total de candidats		Taux de concrétisation pédagogique	Nombre total de candidats	Taux de concrétisation pédagogique	Nombre total de candidats	Taux de concrétisation pédagogique	Nombre total de candidats
Économie et gestion - Générale : Économie et gestion	X	X	O	85,0	20	73,3	30	78,0	50
Économie et gestion - Technologique : Sc. éco. gestion des entreprises	X	-	O	72,7	11	100,0	9	85,0	20
<b>Ensemble Droit, Économie, Gestion</b>	-	-	-	<b>80,6</b>	<b>31</b>	<b>79,5</b>	<b>39</b>	<b>80,0</b>	<b>70</b>

\*sél : filière sélective (prérequis). \*\*cal : filière à capacité d'accueil limitée. \*\*\*pc : les formations peuvent avoir figuré dans la procédure complémentaire jusqu'à son terme (O), ne pas y avoir figuré (N) ou y avoir figuré partiellement et en avoir été retirées avant terme (P).  
N.B. Les % en italique ne sont pas significatifs (effectif < 30). Ils sont donnés à titre indicatif.

Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

<sup>(1)</sup> Les deux publications précédentes faisaient mention de 6 167 candidats. Lors de la constitution du fichier sur lequel repose cette étude, un ultime doublon a été repéré et exclu de la population.

<sup>(2)</sup> « Admission Post Bac (APB) 2014 - 2<sup>ème</sup> partie. Des intentions d'orientation validées à l'inscription effective en L1 à Lille 3 », *Le bulletin de l'Ofive*, n°54, avril 2015.

<sup>(3)</sup> Dans le premier volet de l'étude, 5 types de candidat ont été distingués :

- les « bacheliers potentiels », appelés ici « néobacheliers », c'est-à-dire les candidats qui préparaient un baccalauréat ou un diplôme équivalent en France ou à l'étranger au moment de formuler leur vœu APB, soit 56% de la population (3 450) ;
- les « réorientations internes », c'est-à-dire les candidats étudiants qui étaient déjà inscrits à Lille 3 en 2013/2014, soit 9% de la population (540) ;
- les « réorientations externes », c'est-à-dire les candidats étudiants du supérieur en France ou à l'étranger qui n'étaient pas inscrits à Lille 3 en 2013/2014, soit 20% de la population (1 260) ;
- les « bacheliers ou équivalent non scolarisés », c'est-à-dire les candidats titulaires du baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, et non scolarisés en 2013/2014, soit 11% de la population (699) ;
- les « atypiques », c'est-à-dire les candidats dont le parcours ne permet pas de les classer dans l'un des quatre types précédents. Scolarisés et déjà titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, ils représentent 4% de la population (218).

Cf. « Admission Post Bac (APB) 2014 - 1<sup>ère</sup> partie. Les intentions d'orientation en L1 à Lille 3 », *Le bulletin de l'Ofive*, n°53, janvier 2015.

TABLEAU 2

TAUX DE CONCRÉTISATION PÉDAGOGIQUE SELON LA FILIÈRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE

DOMAINE ARTS, LETTRES, LANGUES (EN %)

Filières de formation	sél *	cal **	pc ***	Procédure normale		Procédure complémentaire		Ensemble des procédures	
				Taux de concrétisation pédagogique	Nombre total de candidats	Taux de concrétisation pédagogique	Nombre total de candidats	Taux de concrétisation pédagogique	Nombre total de candidats
Arts - Arts de la scène	-	X	O	79,1	91	71,9	57	76,4	148
Arts - Arts plastiques	X	-	O	76,8	155	77,1	35	76,8	190
Arts - Études cinématographiques	-	X	N	75,7	206	-	-	75,7	206
Arts - Études en danse	X	X	O	65,4	26	55,6	9	62,9	35
Arts - Musique et musicologie	X	X	O	89,8	49	71,4	14	85,7	63
LEA - Anglais Allemand	-	-	O	89,8	49	46,7	60	66,1	109
LEA - Anglais Chinois	-	-	O	76,0	25	59,2	49	64,9	74
LEA - Anglais Espagnol	-	-	P	75,9	158	71,8	131	74,0	289
LEA - Anglais Italien	-	-	O	75,0	20	41,9	43	52,4	63
LEA - Anglais Néerlandais	-	-	O	60,0	10	21,7	23	33,3	33
LEA - Anglais Polonais	-	-	O	100,0	1	0,0	3	25,0	4
LEA - Anglais Portugais	-	-	O	57,1	7	45,5	22	48,3	29
LEA - Anglais Russe	-	-	O	76,5	17	56,5	23	65,0	40
LEA - Anglais Suédois	-	-	O	50,0	4	40,0	5	44,4	9
Lettres - Humanités et sciences de l'information	-	-	O	75,0	32	63,2	38	68,6	70
Lettres - Humanités et sciences de l'info., option ESJ	X	X	N	66,7	3	-	-	66,7	3
Lettres - Lettres classiques	-	-	O	85,7	7	66,7	6	76,9	13
Lettres - Lettres et mathématiques	-	-	O	66,7	9	41,7	12	52,4	21
Lettres - Lettres modernes	-	-	O	77,3	128	70,7	92	74,5	220
Lettres - Lettres modernes, option ESJ	X	X	N	80,0	5	-	-	80,0	5
LLCE - Allemand	-	-	O	72,7	11	42,1	19	53,3	30
LLCE - Anglais	-	-	O	81,9	349	62,3	398	71,5	747
LLCE - Anglais, option ESJ	X	X	N	90,0	10	-	-	90,0	10
LLCE - Arabe	-	-	O	79,4	34	61,5	91	66,4	125
LLCE - Chinois	-	-	O	94,7	19	64,3	14	81,8	33
LLCE - Chinois, option ESJ	X	X	N	100,0	1	-	-	100,0	1
LLCE - Espagnol	-	-	O	83,5	79	49,5	97	64,8	176
LLCE - Espagnol, option ESJ	-	-	N	100,0	1	-	-	100,0	1
LLCE - Hébreu	-	-	O	73,0	37	65,4	52	68,5	89
LLCE - Italien	-	-	O	76,9	13	52,6	19	62,5	32
LLCE - Italien, option ESJ	X	X	N	100,0	1	-	-	100,0	1
LLCE - Japonais	-	-	O	85,2	81	64,2	53	76,9	134
LLCE - Langues scandinaves	-	-	O	80,0	10	83,3	6	81,3	16
LLCE - Néerlandais	-	-	O	75,0	4	58,8	17	61,9	21
LLCE - Polonais	-	-	O	100,0	3	100,0	2	100,0	5
LLCE - Portugais	-	-	O	75,0	4	46,2	13	52,9	17
LLCE - Russe	-	-	O	100,0	7	58,3	12	73,7	19
<b>Ensemble Arts, Lettres, Langues</b>	-	-	-	<b>79,2</b>	<b>1 666</b>	<b>60,6</b>	<b>1 415</b>	<b>70,7</b>	<b>3 081</b>

\*sél : filière sélective (prérequis). \*\*cal : filière à capacité d'accueil limitée. \*\*\*pc : les formations peuvent avoir figuré dans la procédure complémentaire jusqu'à son terme (O), ne pas y avoir figuré (N) ou y avoir figuré partiellement et en avoir été retirées avant terme (P).  
N.B. Les % en italique ne sont pas significatifs (effectif<30). Ils sont donnés à titre indicatif.

Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

TABLEAU 3

TAUX DE CONCRÉTISATION PÉDAGOGIQUE SELON LA FILIÈRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE

DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (EN %)

Filières de formation	sél *	cal **	pc ***	Procédure normale		Procédure complémentaire		Ensemble des procédures	
				Taux de concrétisation pédagogique	Nombre total de candidats	Taux de concrétisation pédagogique	Nombre total de candidats	Taux de concrétisation pédagogique	Nombre total de candidats
Histoire	-	-	O	76,7	189	57,8	294	65,2	483
Histoire, option ESJ	X	X	N	87,1	31	-	-	87,1	31
Histoire - Préparation aux Instituts d'Études Politiques	X	X	N	85,1	101	-	-	85,1	101
Histoire de l'art et archéologie	-	-	O	71,7	99	61,4	220	64,6	319
Histoire de l'art et archéologie, option ESJ	X	X	N	100,0	1	-	-	100,0	1
Information et communication - Sc. de l'info. et du doc.	-	-	P	65,1	63	33,3	9	61,1	72
Mathématiques et informatique appliquées aux SHS	-	-	O	81,8	33	50,0	42	64,0	75
Métiers des bibliothèques et de la documentation	-	-	O	87,1	31	-	-	87,1	31
Philosophie - Philosophie	-	-	O	63,9	36	36,7	79	45,2	115
Philosophie - Philosophie et sociologie	-	-	O	72,4	29	46,0	87	52,6	116
Psychologie	-	X	N	75,8	934	-	-	75,8	934
Sciences de l'éducation	-	-	N	83,9	255	-	-	83,9	255
Sciences du langage	-	-	P	68,2	85	78,6	14	69,7	99
Sciences sociales - Industries culturelles, art et sociétés	-	-	O	73,6	72	60,0	140	64,6	212
Sciences sociales - Indus. cult., art et sociétés, option ESJ	X	-	N	50,0	6	-	-	50,0	6
Sociologie - Histoire	-	-	P	80,0	45	76,3	59	77,9	104
Sociologie - Sociologie quantitative	-	-	P	75,0	16	84,2	38	81,5	54
<b>Ensemble Sciences Humaines et Sociales</b>	-	-	-	<b>76,7</b>	<b>2 026</b>	<b>58,0</b>	<b>982</b>	<b>70,6</b>	<b>3 008</b>

\*sél : filière sélective (prérequis). \*\*cal : filière à capacité d'accueil limitée. \*\*\*pc : les formations peuvent avoir figuré dans la procédure complémentaire jusqu'à son terme (O), ne pas y avoir figuré (N) ou y avoir figuré partiellement et en avoir été retirées avant terme (P).  
N.B. Les % en italique ne sont pas significatifs (effectif<30). Ils sont donnés à titre indicatif.

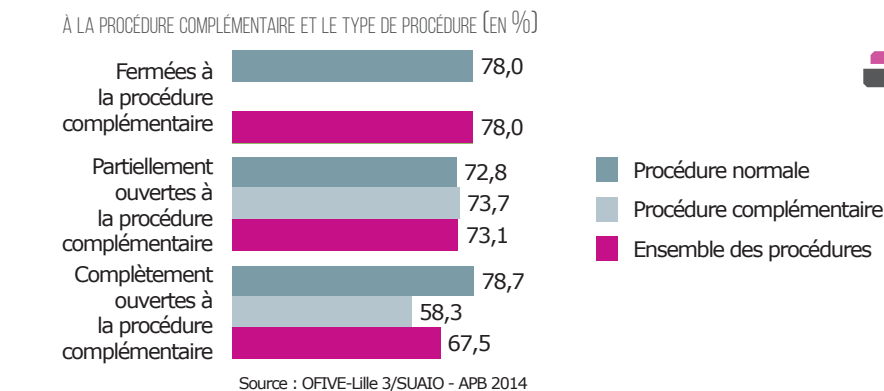
Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

L'accès à une formation peut être limité de trois façons : la **fermeture totale ou partielle à la procédure complémentaire**, la limitation de la **capacité d'accueil** et la demande de **prérequis**. Dans tous les cas, limiter l'accès à une formation favorise la concrétisation pédagogique.

**Plus une formation est ouverte à la procédure complémentaire, plus le taux de concrétisation pédagogique décroît**, passant de 78,0% parmi les candidats à une formation fermée à la procédure complémentaire à 73,1% parmi les candidats à une formation partiellement ouverte à la procédure complémentaire pour finir à 67,5% parmi les candidats à une formation complètement ouverte à la procédure complémentaire, c'est-à-dire jusqu'au terme du dispositif APB.

Par ailleurs, lorsque les candidats s'inscrivent dans le cadre de la procédure normale, le fait de limiter la capacité d'accueil d'une formation ou d'introduire des prérequis sélectifs a peu d'effet sur la concrétisation pédagogique du vœu APB. En revanche, on observe de nettes différences parmi les candidats qui s'inscrivent en procédure complémentaire. Ces derniers concrétisent pédagogiquement leur vœu APB dans 59,3% des cas lorsque la capacité d'accueil n'est pas limitée (contre 70,9% lorsque la capacité d'accueil est limitée) et dans 59,2% des cas lorsqu'aucun prérequis n'est demandé (contre 75,3% en cas de prérequis).

GRAPHIQUE 4  
TAUX DE CONCRÉTISATION PÉDAGOGIQUE SELON LE DEGRÉ D'OUVERTURE DES FORMATIONS

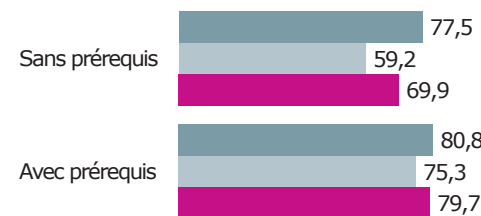


GRAPHIQUE 3  
TAUX DE CONCRÉTISATION PÉDAGOGIQUE SELON LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES FORMATIONS ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

GRAPHIQUE 5  
TAUX DE CONCRÉTISATION PÉDAGOGIQUE SELON LES PRÉREQUIS DE FORMATION ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

## La réussite

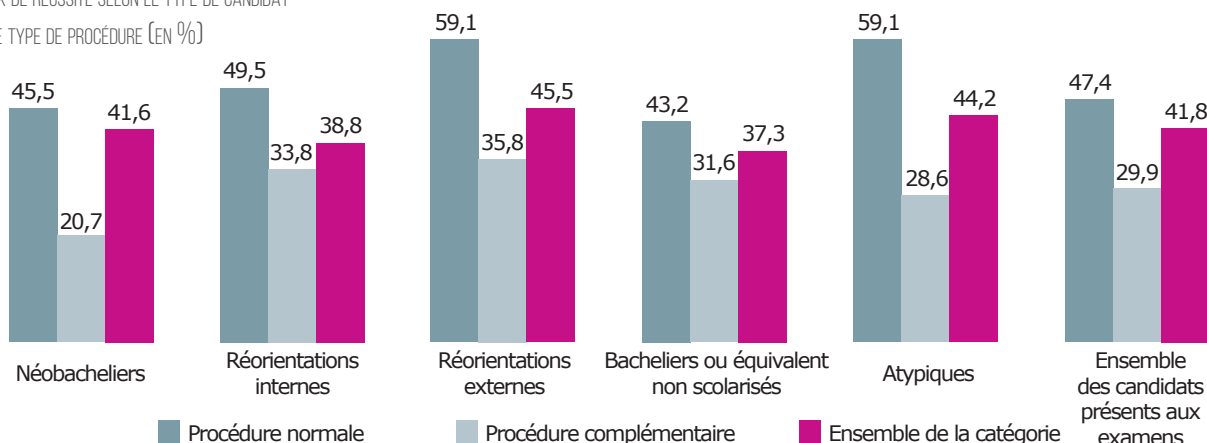
Dans quelle mesure les seuls candidats ayant transformé leur vœu APB en inscription pédagogique dans la formation correspondante réussissent-ils leur année?

**Il semble y avoir un lien entre le type de procédure et la réussite aux examens.** Globalement, les candidats qui ont transformé leur vœu APB en inscription pédagogique dans la formation correspondante et qui se sont présentés aux examens ont réussi ces derniers dans 41,8% des cas. Cependant, parmi ces candidats, ceux passés par la procédure normale enregistrent un taux de réussite de 47,4% contre 29,9% chez les candidats passés par la procédure complémentaire.

Tous types de procédure confondus, les différences constatées plus haut entre les néobacheliers et les autres **types de candidats** en matière de concrétisation pédagogique du vœu APB s'effacent quant à la réussite aux examens. Des écarts peu significatifs séparent les types de candidats. Et les néobacheliers, qui réussissent dans 41,6% des cas, se situent entre les bacheliers ou équivalent non scolarisés (qui réussissent le moins (37,3%)) et les réorientations externes (qui réussissent le plus (45,5%)).

Par contre, des différences importantes se font jour lorsque le type de procédure est introduit dans l'analyse. Alors que près d'un néobachelier sur deux (45,5%) réussit lorsqu'il passe par la procédure normale, ce n'est le cas que d'un néobachelier sur cinq (20,7%) lorsqu'il passe par la procédure complémentaire. Des écarts tout aussi importants sont observés chez les réorientations externes (59,1% contre 35,8%) et les atypiques (59,1% contre 28,6%). Les réorientations internes (49,5% contre 33,8%) comme les bacheliers ou équivalent non scolarisés (43,2% contre 31,6%) affichent également des écarts significatifs.

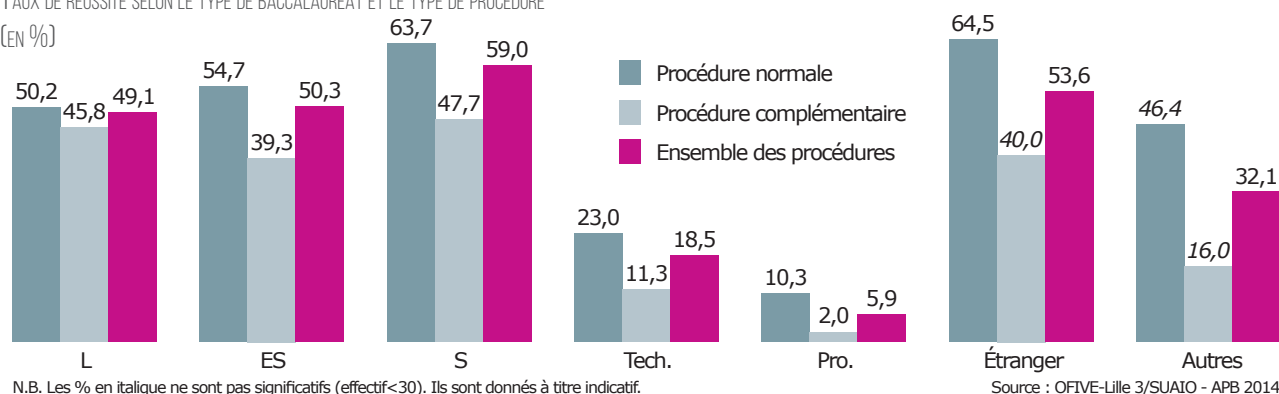
GRAPHIQUE 6  
TAUX DE RÉUSSITE SELON LE TYPE DE CANDIDAT ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

Les bacheliers technologiques et, plus encore, les bacheliers professionnels réussissent peu relativement aux bacheliers généraux. Les bacheliers des séries L, ES et S réussissent dans respectivement 49,1%, 50,3% et 59,0% des cas tandis que ce taux passe à 18,5% chez les bacheliers technologiques et tombe à 5,9% chez les bacheliers professionnels. Là aussi, le différentiel observé entre procédure normale et procédure complémentaire se reproduit pour chaque **type de baccalauréat**. Aux deux extrêmes, les bacheliers S réussissent dans 63,7% des cas lorsqu'ils passent par la procédure normale contre 47,7% lorsqu'ils passent par la procédure complémentaire, tandis que les bacheliers professionnels réussissent dans respectivement 10,3% et 2,0% des cas.

GRAPHIQUE 7  
TAUX DE RÉUSSITE SELON LE TYPE DE BACCALURÉAT ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



En matière de **formation**, le taux de réussite varie sur une plage allant de 8,8% en L1 Arabe à 74,4% en L1 Économie et management des organisations. Là aussi, la moindre réussite constatée globalement chez les candidats passés par la procédure complémentaire s'observe au sein de chaque filière. Par exemple, 33 points (soit l'écart significatif le plus important) séparent le taux de réussite des candidats à la L1 Sociologie-Histoire passés par la procédure normale (48,5%) de ceux passés par la procédure complémentaire (15,0%). À l'opposé, l'écart le plus faible constaté dans la filière L1 Japonais (2,5 points) fait figure d'exception.

TABLEAU 4  
TAUX DE RÉUSSITE SELON LA FILIÈRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE - DOMAINE ARTS, LETTRES, LANGUES (EN %)

Filières de formation	sél *	cal **	pc ***	Procédure normale		Procédure complémentaire		Ensemble des procédures	
				Taux de réussite	Nombre total de présents aux examens	Taux de réussite	Nombre total de présents aux examens	Taux de réussite	Nombre total de présents aux examens
Arts - Arts de la scène	-	X	O	60,6	71	52,5	40	57,7	111
Arts - Arts plastiques	X	-	O	53,4	118	46,2	26	52,1	144
Arts - Études cinématographiques	-	X	N	55,2	154	-	-	55,2	154
Arts - Études en danse	X	X	O	52,9	17	80,0	5	59,1	22
Arts - Musique et musicologie	X	X	O	61,4	44	20,0	10	53,7	54
LEA - Anglais Allemand	-	-	O	31,8	44	15,4	26	25,7	70
LEA - Anglais Chinois	-	-	O	16,7	18	20,7	29	19,1	47
LEA - Anglais Espagnol	-	-	P	31,9	119	22,7	88	28,0	207
LEA - Anglais Italien	-	-	O	66,7	15	18,8	16	41,9	31
LEA - Anglais Néerlandais	-	-	O	66,7	6	50,0	4	60,0	10
LEA - Anglais Polonais	-	-	O	0,0	1	-	-	0,0	1
LEA - Anglais Portugais	-	-	O	50,0	4	50,0	8	50,0	12
LEA - Anglais Russe	-	-	O	53,8	13	63,6	11	58,3	24
LEA - Anglais Suédois	-	-	O	100,0	2	50,0	2	75,0	4
Lettres - Humanités et sciences de l'info.	-	-	O	41,7	24	45,8	24	43,8	48
Lettres - Humanités et sciences de l'info., option ESJ	X	X	N	50,0	2	-	-	50,0	2
Lettres - Lettres classiques	-	-	O	33,3	6	25,0	4	30,0	10
Lettres - Lettres et mathématiques	-	-	O	83,3	6	60,0	5	72,7	11
Lettres - Lettres modernes	-	-	O	71,1	97	45,2	62	61,0	159
Lettres - Lettres modernes, option ESJ	X	X	N	100,0	4	-	-	100,0	4
LLCE - Allemand	-	-	O	100,0	6	62,5	8	78,6	14
LLCE - Anglais	-	-	O	43,9	278	26,6	218	36,3	496
LLCE - Anglais, option ESJ	X	X	N	77,8	9	-	-	77,8	9
LLCE - Arabe	-	-	O	14,8	27	5,7	53	8,8	80
LLCE - Chinois	-	-	O	47,1	17	50,0	8	48,0	25
LLCE - Chinois, option ESJ	X	X	N	100,0	1	-	-	100,0	1
LLCE - Espagnol	-	-	O	42,9	63	25,0	44	35,5	107
LLCE - Espagnol, option ESJ	-	-	N	100,0	1	-	-	100,0	1
LLCE - Hébreu	-	-	O	14,8	27	18,8	32	16,9	59
LLCE - Italien	-	-	O	70,0	10	44,4	9	57,9	19
LLCE - Italien, option ESJ	X	X	N	100,0	1	-	-	100,0	1
LLCE - Japonais	-	-	O	29,0	69	26,5	34	28,2	103
LLCE - Langues scandinaves	-	-	O	87,5	8	60,0	5	76,9	13
LLCE - Néerlandais	-	-	O	100,0	2	28,6	7	44,4	9
LLCE - Polonais	-	-	O	33,3	3	50,0	2	40,0	5
LLCE - Portugais	-	-	O	66,7	3	40,0	5	50,0	8
LLCE - Russe	-	-	O	57,1	7	50,0	6	53,8	13
<b>Ensemble Arts, Lettres, Langues</b>	-	-	-	<b>48,0</b>	<b>1 297</b>	<b>30,3</b>	<b>791</b>	<b>41,3</b>	<b>2 088</b>

\*sél : filière sélective (prérequis). \*\*cal : filière à capacité d'accueil limitée. \*\*\*pc : les formations peuvent avoir figuré dans la procédure complémentaire jusqu'à son terme (O), ne pas y avoir figuré (N) ou y avoir figuré partiellement et en avoir été retirées avant terme (P).  
N.B. Les % en italique ne sont pas significatifs (effectif < 30). Ils sont donnés à titre indicatif.

TABLEAU 5

TAUX DE RÉUSSITE SELON LA FILIÈRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE - DOMAINE DROIT, ÉCONOMIE, GESTION (EN %)

Filières de formation	sél *	cal **	pc ***	Procédure normale		Procédure complémentaire		Ensemble des procédures	
				Taux de réussite	Nombre total de présents aux examens	Taux de réussite	Nombre total de présents aux examens	Taux de réussite	Nombre total de présents aux examens
Économie et gestion - Générale : Économie et gestion	X	X	O	82,4	17	68,2	22	74,4	39
Économie et gestion - Technologique : Sc. éco. gestion des entreprises	X	-	O	50,0	8	44,4	9	47,1	17
<b>Ensemble Droit, Économie, Gestion</b>	-	-	-	<b>72,0</b>	<b>25</b>	<b>61,3</b>	<b>31</b>	<b>66,1</b>	<b>56</b>

\*sél : filière sélective (prérequis). \*\*cal : filière à capacité d'accueil limitée. \*\*\*pc : les formations peuvent avoir figuré dans la procédure complémentaire jusqu'à son terme (O), ne pas y avoir figuré (N) ou y avoir figuré partiellement et en avoir été retirées avant terme (P).  
N.B. Les % en italique ne sont pas significatifs (effectif < 30). Ils sont donnés à titre indicatif.

Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

TABLEAU 6

TAUX DE RÉUSSITE SELON LA FILIÈRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE - DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (EN %)

Filières de formation	sél *	cal **	pc ***	Procédure normale		Procédure complémentaire		Ensemble des procédures	
				Taux de réussite	Nombre total de présents aux examens	Taux de réussite	Nombre total de présents aux examens	Taux de réussite	Nombre total de présents aux examens
Histoire	-	-	O	49,7	143	27,2	158	37,9	301
Histoire, option ESJ	X	X	N	100,0	27	-	-	100,0	27
Histoire - Préparation aux Instituts d'Études Politiques	X	X	N	57,6	85	-	-	57,6	85
Histoire de l'art et archéologie	-	-	O	41,4	70	22,5	111	29,8	181
Histoire de l'art et archéologie, option ESJ	X	X	N	100,0	1	-	-	100,0	1
Information et communication - Sciences de l'info. et du document	-	-	P	38,9	36	0,0	3	35,9	39
Mathématiques et informatique appliquées aux SHS	-	-	O	63,0	27	30,0	20	48,9	47
Métiers des bibliothèques et de la documentation	-	-	O	70,4	27	-	-	70,4	27
Philosophie - Philosophie	-	-	O	38,1	21	26,1	23	31,8	44
Philosophie - Philosophie et sociologie	-	-	O	45,0	20	20,0	35	29,1	55
Psychologie	-	X	N	31,4	701	-	-	31,4	701
Sciences de l'éducation	-	-	N	69,8	205	-	-	69,8	205
Sciences du langage	-	-	P	63,8	58	63,6	11	63,8	69
Sciences sociales - Industries culturelles, art et sociétés	-	-	O	70,6	51	39,5	76	52,0	127
Sciences sociales - Indus. cult., art et sociétés, option ESJ	X	-	N	100,0	3	-	-	100,0	3
Sociologie - Histoire	-	-	P	48,5	33	15,0	40	30,1	73
Sociologie - Sociologie quantitative	-	-	P	58,3	12	28,0	25	37,8	37
<b>Ensemble Sciences Humaines et Sociales</b>	-	-	-	<b>46,4</b>	<b>1 520</b>	<b>27,3</b>	<b>502</b>	<b>41,7</b>	<b>2 022</b>

\*sél : filière sélective (prérequis). \*\*cal : filière à capacité d'accueil limitée. \*\*\*pc : les formations peuvent avoir figuré dans la procédure complémentaire jusqu'à son terme (O), ne pas y avoir figuré (N) ou y avoir figuré partiellement et en avoir été retirées avant terme (P).  
N.B. Les % en italique ne sont pas significatifs (effectif < 30). Ils sont donnés à titre indicatif.

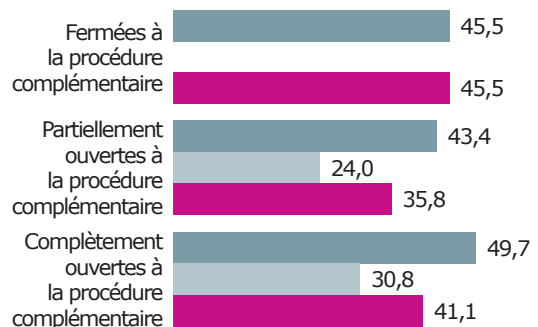
Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

Le degré d'ouverture d'une formation à la procédure complémentaire n'a que peu d'incidence sur le taux de réussite des candidats ici considérés. Pour significatifs qu'ils soient, les écarts entre formations fermées à la procédure complémentaire (45,5%) et celles ouvertes partiellement (35,8%) ou complètement (41,1%) sont faibles. L'écart significatif des taux de réussite constatés entre formations sans capacité d'accueil limitée (41,0%) et celles qui en ont une (43,9%) est également faible.

La demande de prérequis a une influence beaucoup plus décisive puisque les candidats à une formation sans prérequis réussissent dans 39,7% des cas contre 60,7% pour les candidats à une formation avec prérequis. Et la prise en considération du type de procédure influence moins le taux de réussite dans les formations à prérequis (qui passe de 62,7% à 51,4% entre procédure normale et complémentaire) que dans les formations sans prérequis (45,3% contre 28,7%).

GRAPHIQUE 8

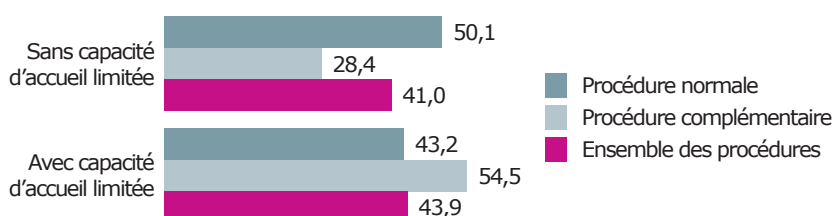
TAUX DE RÉUSSITE SELON LE DEGRÉ D'OUVERTURE DES FORMATIONS À LA PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

GRAPHIQUE 9

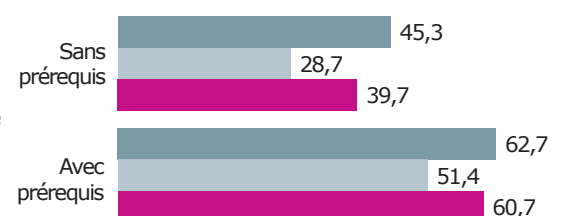
TAUX DE RÉUSSITE SELON LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES FORMATIONS ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

GRAPHIQUE 10

TAUX DE RÉUSSITE SELON LES PRÉREQUIS DE FORMATION ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

# Le renoncement

Après avoir validé leur proposition d'admission à l'université Lille 3, 819 candidats (soit 13,3% de l'ensemble des candidats APB) s'y sont inscrits administrativement et, par la suite, soit ont annulé cette inscription, soit l'ont maintenue sans pour autant s'inscrire pédagogiquement aux examens. Dans tous les cas, ces candidats ont «renoncé» à étudier à l'université Lille 3.

Le **type de procédure** (normale ou complémentaire) a un impact majeur sur le renoncement. Les candidats passés par la procédure complémentaire ont 2,5 fois plus de risque de renoncer à se former à Lille 3 que les candidats passés par la procédure normale (21,2% contre 8,1%).

Les différents **types de candidat** ne sont pas égaux face au renoncement. Les néobacheliers constituent le seul type de candidat renonçant moins que la moyenne (9,7% contre 13,3% dans l'ensemble), les autres types de candidat affichant des taux de renoncement compris entre 13,8% pour les atypiques à 19,3% pour les réorientations internes.

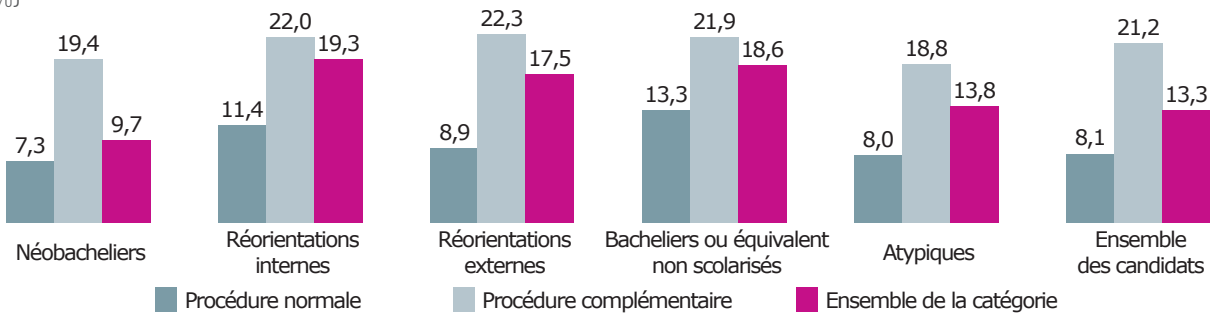
L'analyse par **type de baccalauréat** conduit à distinguer les bacheliers des séries générales (qui renoncent moins que la moyenne quelle que soit la série) des bacheliers des séries technologiques et professionnelles, qui renoncent dans respectivement 16,9% et 20,9% des cas.

L'analyse par **formation** permet aussi de faire état de disparités importantes. Aux deux extrêmes, la L1 Sociologie quantitative enregistre un taux de renoncement de seulement 1,9% tandis que celui de la L1 Allemand s'élève à 33,3%.

Cependant, le différentiel de renoncement observé précédemment entre procédure normale et procédure complémentaire s'observe chez les différents types de candidat et pour chaque type de baccalauréat. Il s'observe également dans presque toutes les formations, notamment en L1 Anglais/Allemand appliqués, où aucun candidat en procédure normale n'a renoncé alors qu'un candidat en procédure complémentaire sur quatre a renoncé, ainsi qu'en L1 Arabe et en L1 Espagnol, où les candidats en procédure normale renoncent quatre à cinq fois moins que les candidats en procédure complémentaire. Avec un taux de renoncement des candidats en procédure complémentaire (11,5%) quasiment équivalent à celui des candidats en procédure normale (10,1%), la L1 Anglais/Espagnol appliqués fait figure d'exception.

GRAPHIQUE 11

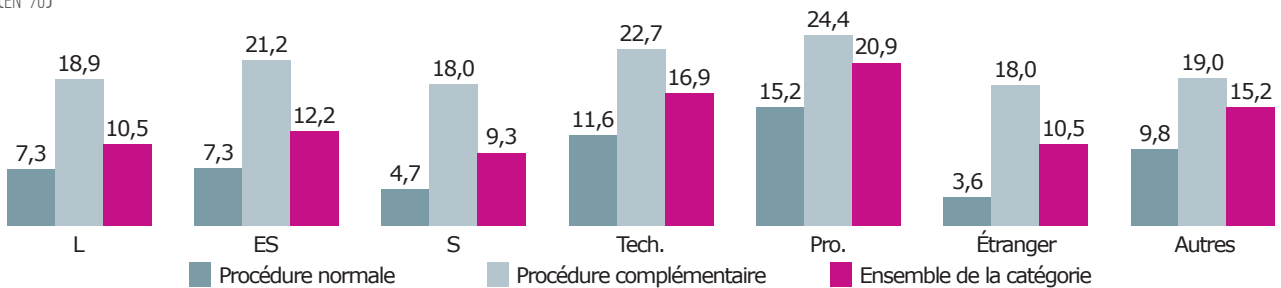
TAUX DE RENONCEMENT SELON LE TYPE DE CANDIDAT ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

GRAPHIQUE 12

TAUX DE RENONCEMENT SELON LE TYPE DE BACCALAURÉAT ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

TABLEAU 7

TAUX DE RENONCEMENT SELON LA FILIÈRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE - DOMAINE DROIT, ÉCONOMIE, GESTION (EN %)

Filières de formation	Procédure normale			Procédure complémentaire		Ensemble des procédures	
	sél *	cal **	pc ***	Taux de renoncement	Nombre total de candidats	Taux de renoncement	Nombre total de candidats
Économie et gestion - Générale : Économie et gestion	X	X	O	5,0	20	8,0	50
Économie et gestion - Technologique : Sc. éco. gestion des entreprises	X	-	O	9,1	11	5,0	20
<b>Ensemble Droit, Économie, Gestion</b>	-	-	-	<b>6,5</b>	<b>31</b>	<b>7,7</b>	<b>70</b>

\*sél : filière sélective (prérequis). \*\*cal : filière à capacité d'accueil limitée. \*\*\*pc : les formations peuvent avoir figuré dans la procédure complémentaire jusqu'à son terme (O), ne pas y avoir figuré (N) ou y avoir figuré partiellement et en avoir été retirées avant terme (P).  
N.B. Les % en italique ne sont pas significatifs (effectif < 30). Ils sont donnés à titre indicatif.

Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

TABLEAU 8

TAUX DE RENONCEMENT SELON LA FILIÈRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE - DOMAINE ARTS, LETTRES, LANGUES (EN %)

Filières de formation	sél cal pc			Procédure normale		Procédure complémentaire		Ensemble des procédures	
	*	**	***	Taux de renoncement	Nombre total de candidats	Taux de renoncement	Nombre total de candidats	Taux de renoncement	Nombre total de candidats
Arts - Arts de la scène	-	X	O	6,6	91	12,3	57	8,8	148
Arts - Arts plastiques	X	-	O	7,7	155	14,3	35	8,9	190
Arts - Études cinématographiques	-	X	N	8,3	206	-	-	8,3	206
Arts - Études en danse	X	X	O	15,4	26	11,1	9	14,3	35
Arts - Musique et musicologie	X	X	O	4,1	49	0,0	14	3,2	63
LEA - Anglais Allemand	-	-	O	0,0	49	25,0	60	13,8	109
LEA - Anglais Chinois	-	-	O	8,0	25	22,4	49	17,6	74
LEA - Anglais Espagnol	-	-	P	10,1	158	11,5	131	10,7	289
LEA - Anglais Italien	-	-	O	10,0	20	20,9	43	17,5	63
LEA - Anglais Néerlandais	-	-	O	10,0	10	26,1	23	21,2	33
LEA - Anglais Polonais	-	-	O	0,0	1	33,3	3	25,0	4
LEA - Anglais Portugais	-	-	O	28,6	7	31,8	22	31,0	29
LEA - Anglais Russe	-	-	O	5,9	17	17,4	23	12,5	40
LEA - Anglais Suédois	-	-	O	25,0	4	20,0	5	22,2	9
Lettres - Humanités et sciences de l'information	-	-	O	12,5	32	31,6	38	22,9	70
Lettres - Humanités et sciences de l'info., option ESJ	-	-	O	0,0	3	-	-	0,0	3
Lettres - Lettres classiques	-	-	O	14,3	7	16,7	6	15,4	13
Lettres - Lettres et mathématiques	-	-	O	11,1	9	25,0	12	19,0	21
Lettres - Lettres modernes	-	-	O	12,5	128	18,5	92	15,0	220
Lettres - Lettres modernes, option ESJ	-	-	O	0,0	5	-	-	0,0	5
LLCE - Allemand	-	-	O	9,1	11	47,4	19	33,3	30
LLCE - Anglais	X	X	N	7,7	349	20,9	398	14,7	747
LLCE - Anglais, option ESJ	-	-	O	10,0	10	-	-	10,0	10
LLCE - Arabe	-	-	O	5,9	34	20,9	91	16,8	125
LLCE - Chinois	-	-	O	5,3	19	14,3	14	9,1	33
LLCE - Chinois, option ESJ	X	X	N	0,0	1	-	-	0,0	1
LLCE - Espagnol	-	-	O	5,1	79	27,8	97	17,6	176
LLCE - Espagnol, option ESJ	-	-	O	0,0	1	-	-	0,0	1
LLCE - Hébreu	X	X	N	0,0	37	7,7	52	4,5	89
LLCE - Italien	-	-	O	7,7	13	26,3	19	18,8	32
LLCE - Italien, option ESJ	-	-	O	0,0	1	-	-	0,0	1
LLCE - Japonais	X	X	N	7,4	81	17,0	53	11,2	134
LLCE - Langues scandinaves	-	-	O	10,0	10	0,0	6	6,3	16
LLCE - Néerlandais	-	-	N	25,0	4	41,2	17	38,1	21
LLCE - Polonais	-	-	O	0,0	3	0,0	2	0,0	5
LLCE - Portugais	-	-	O	25,0	4	30,8	13	29,4	17
LLCE - Russe	X	X	N	0,0	7	25,0	12	15,8	19
<b>Ensemble Arts, Lettres, Langues</b>	-	-	-	<b>8,0</b>	<b>1 666</b>	<b>20,3</b>	<b>1 415</b>	<b>13,7</b>	<b>3 081</b>

\*sél : filière sélective (prérequis). \*\*cal : filière à capacité d'accueil limitée. \*\*\*pc : les formations peuvent avoir figuré dans la procédure complémentaire jusqu'à son terme (O), ne pas y avoir figuré (N) ou y avoir figuré partiellement et en avoir été retirées avant terme (P).  
N.B. Les % en italique ne sont pas significatifs (effectif<30). Ils sont donnés à titre indicatif.

Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

TABLEAU 9

TAUX DE RENONCEMENT SELON LA FILIÈRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE - DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (EN %)

Filières de formation	sél cal pc			Procédure normale		Procédure complémentaire		Ensemble des procédures	
	*	**	***	Taux de renoncement	Nombre total de candidats	Taux de renoncement	Nombre total de candidats	Taux de renoncement	Nombre total de candidats
Histoire	-	-	O	12,2	189	23,5	294	19,0	483
Histoire, option ESJ	X	X	N	0,0	31	-	-	0,0	31
Histoire - Préparation aux Instituts d'Études Politiques	X	X	N	6,9	101	-	-	6,9	101
Histoire de l'art et archéologie	-	-	O	16,2	99	25,5	220	22,6	319
Histoire de l'art et archéologie, option ESJ	X	X	N	0,0	1	-	-	0,0	1
Information et communication - Sciences de l'info. et du document	-	-	P	6,3	63	11,1	9	6,9	72
Mathématiques et informatique appliquées aux SHS	-	-	O	15,2	33	31,0	42	24,0	75
Métiers des bibliothèques et de la documentation	-	-	O	3,2	31	-	-	3,2	31
Philosophie - Philosophie	-	-	O	22,2	36	32,9	79	29,6	115
Philosophie - Philosophie et sociologie	-	-	O	13,8	29	27,6	87	24,1	116
Psychologie	-	X	N	8,0	934	-	-	8,0	934
Sciences de l'éducation	-	-	N	2,0	255	-	-	2,0	255
Sciences du langage	-	-	P	17,6	85	14,3	14	17,2	99
Sciences sociales - Industries culturelles, art et sociétés	-	-	O	2,8	72	20,7	140	14,6	212
Sciences sociales - Indus. cult., art et sociétés, option ESJ	X	-	N	0,0	6	-	-	0,0	6
Sociologie - Histoire	-	-	P	4,4	45	8,5	59	6,7	104
Sociologie - Sociologie quantitative	-	-	P	0,0	16	2,6	38	1,9	54
<b>Ensemble Sciences Humaines et Sociales</b>	-	-	-	<b>8,2</b>	<b>2 026</b>	<b>23,0</b>	<b>982</b>	<b>13,1</b>	<b>3 008</b>

\*sél : filière sélective (prérequis). \*\*cal : filière à capacité d'accueil limitée. \*\*\*pc : les formations peuvent avoir figuré dans la procédure complémentaire jusqu'à son terme (O), ne pas y avoir figuré (N) ou y avoir figuré partiellement et en avoir été retirées avant terme (P).  
N.B. Les % en italique ne sont pas significatifs (effectif<30). Ils sont donnés à titre indicatif.

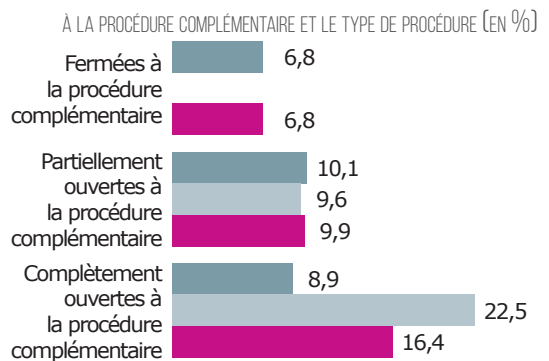
Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014



Toutes procédures confondues, plus une formation est ouverte à la procédure complémentaire, plus le taux de renoncement est important. Ainsi, ce taux s'élève à 6,8% pour les formations fermées à la procédure complémentaire. Il passe à 9,9% pour les formations partiellement ouvertes à cette dernière et atteint 16,4% pour les formations complètement ouvertes. De même, les formations à capacité d'accueil limitée enregistrent un taux de renoncement de 7,8% (contre 15,2% pour les formations sans limitation) et les candidats à une formation à prérequis y renoncent dans 7,1% des cas (contre 13,9% lorsqu'aucun prérequis n'est demandé).

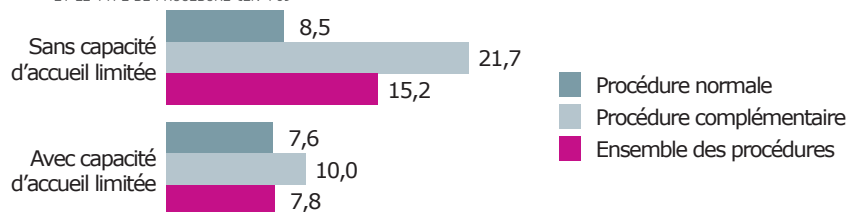
Lorsque le type de procédure est introduit dans l'analyse, les différences précédentes s'effacent parmi les candidats passés par la procédure normale alors qu'elles s'accroissent parmi les candidats passés par la procédure complémentaire. Lorsque les candidats passent par la procédure normale, le degré d'ouverture des formations à la procédure complémentaire n'a que peu d'influence sur le taux de renoncement. Et la limitation de la capacité d'accueil comme la demande de prérequis n'en ont pas du tout. En revanche, lorsque les candidats passent par la procédure complémentaire, ces trois critères sont décisifs. Les candidats à une formation partiellement ouverte à la procédure complémentaire y renoncent dans 9,6% des cas contre 22,5% des candidats à une formation complètement ouverte à cette même procédure. Lorsque la formation est à capacité d'accueil limitée, les candidats y renoncent deux fois moins que lorsqu'elle ne l'est pas (10,0% contre 21,7%). Et les formations à prérequis enregistrent un taux de renoncement de 9,3% contre 21,7% lorsqu'aucun prérequis n'est demandé.

GRAPHIQUE 13  
TAUX DE RENONCEMENT SELON LE DEGRÉ D'OUVERTURE DES FORMATIONS À LA PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



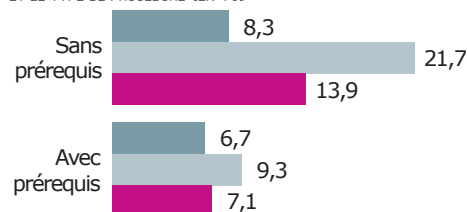
Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

GRAPHIQUE 14  
TAUX DE RENONCEMENT SELON LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES FORMATIONS ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

GRAPHIQUE 15  
TAUX DE RENONCEMENT SELON LES PRÉREQUIS DE FORMATION ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

## Le refus

743 candidats pour lesquels l'université Lille 3 a validé le vœu APB ne se sont finalement pas inscrits administrativement (a fortiori pédagogiquement) dans une formation de l'établissement. Autrement dit, ces candidats ont «refusé» de s'inscrire.

De même que les taux de concrétisation pédagogique du vœu APB, de réussite et de renoncement, le taux de refus (qui s'élève globalement à 12,1%) est lié au **type de procédure**, mais de façon beaucoup moins étroite que les taux précédemment cités. Les candidats passés par la procédure normale refusent finalement de s'inscrire à l'université Lille 3 dans 10,8% des cas, soit 3,2 points de moins que ceux passés par la procédure complémentaire (14,0%) (cf. Graphique 19).

La plupart des **formations** (pour lesquelles une statistique significative peut être établie) affichent des taux de refus proches de la moyenne. Seules les L1 Anglais/Néerlandais (27,3%), Hébreu (27,0%), Philosophie (20,9%) et Sciences de l'information et du document (18,1%) présentent des taux particulièrement élevés. À l'opposé, seules la L1 Humanités-Sciences de l'information (4,3%) et la Préparation au concours d'entrée en Institut d'Études Politiques (4,0%) enregistrent des taux de refus particulièrement bas.

TABLEAU 10  
TAUX DE REFUS SELON LA FILIÈRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE - DOMAINE DROIT, ÉCONOMIE, GESTION (EN %)

Filières de formation	Procédure normale			Procédure complémentaire		Ensemble des procédures			
	sél *	cal **	pc ***	Taux de refus	Nombre total de candidats	Taux de refus	Nombre total de candidats		
Économie et gestion - Générale : Économie et gestion	X	X	O	10,0	20	16,7	30	14,0	50
Économie et gestion - Technologique : Sc. éco. gestion des entreprises	X	-	O	0,0	11	0,0	9	0,0	20
<b>Ensemble Droit, Économie, Gestion</b>	-	-	-	<b>6,5</b>	<b>31</b>	<b>12,8</b>	<b>39</b>	<b>10,0</b>	<b>70</b>

\*sél : filière sélective (prérequis). \*\*cal : filière à capacité d'accueil limitée. \*\*\*pc : les formations peuvent avoir figuré dans la procédure complémentaire jusqu'à son terme (O), ne pas y avoir figuré (N) ou y avoir figuré partiellement et en avoir été retirées avant terme (P). N.B. Les % en italique ne sont pas significatifs (effectif < 30). Ils sont donnés à titre indicatif.

Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

TABLEAU 11

TAUX DE REFUS SELON LA FILIÈRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE - DOMAINE ARTS, LETTRES, LANGUES (EN %)

Filières de formation	sél cal pc			Procédure normale		Procédure complémentaire		Ensemble des procédures	
	*	**	***	Taux de refus	Nombre total de candidats	Taux de refus	Nombre total de candidats	Taux de refus	Nombre total de candidats
Arts - Arts de la scène	-	X	O	13,2	91	10,5	57	12,2	148
Arts - Arts plastiques	X	-	O	11,0	155	8,6	35	10,5	190
Arts - Études cinématographiques	-	X	N	12,1	206	-	-	12,1	206
Arts - Études en danse	X	X	O	7,7	26	11,1	9	8,6	35
Arts - Musique et musicologie	X	X	O	6,1	49	14,3	14	7,9	63
LEA - Anglais Allemand	-	-	O	6,1	49	13,3	60	10,1	109
LEA - Anglais Chinois	-	-	O	4,0	25	12,2	49	9,5	74
LEA - Anglais Espagnol	-	-	P	8,9	158	15,3	131	11,8	289
LEA - Anglais Italien	-	-	O	10,0	20	18,6	43	15,9	63
LEA - Anglais Néerlandais	-	-	O	10,0	10	34,8	23	27,3	33
LEA - Anglais Polonais	-	-	O	0,0	1	66,7	3	50,0	4
LEA - Anglais Portugais	-	-	O	0,0	7	4,5	22	3,4	29
LEA - Anglais Russe	-	-	O	11,8	17	13,0	23	12,5	40
LEA - Anglais Suédois	-	-	O	25,0	4	20,0	5	22,2	9
Lettres - Humanités et sciences de l'information	-	-	O	6,3	32	2,6	38	4,3	70
Lettres - Humanités et sciences de l'info., option ESJ	-	-	O	0,0	3	-	-	0,0	3
Lettres - Lettres classiques	-	-	O	0,0	7	16,7	6	7,7	13
Lettres - Lettres et mathématiques	-	-	O	11,1	9	16,7	12	14,3	21
Lettres - Lettres modernes	-	-	O	6,3	128	8,7	92	7,3	220
Lettres - Lettres modernes, option ESJ	-	-	O	0,0	5	-	-	0,0	5
LLCE - Allemand	-	-	O	18,2	11	10,5	19	13,3	30
LLCE - Anglais	X	X	N	7,2	349	13,3	398	10,4	747
LLCE - Anglais, option ESJ	-	-	O	0,0	10	-	-	0,0	10
LLCE - Arabe	-	-	O	11,8	34	14,3	91	13,6	125
LLCE - Chinois	-	-	O	0,0	19	21,4	14	9,1	33
LLCE - Chinois, option ESJ	X	X	N	0,0	1	-	-	0,0	1
LLCE - Espagnol	-	-	O	7,6	79	16,5	97	12,5	176
LLCE - Espagnol, option ESJ	-	-	O	0,0	1	-	-	0,0	1
LLCE - Hébreu	X	X	N	27,0	37	26,9	52	27,0	89
LLCE - Italien	-	-	O	15,4	13	15,8	19	15,6	32
LLCE - Italien, option ESJ	-	-	O	0,0	1	-	-	0,0	1
LLCE - Japonais	X	X	N	4,9	81	11,3	53	7,5	134
LLCE - Langues scandinaves	-	-	O	0,0	10	16,7	6	6,3	16
LLCE - Néerlandais	-	-	N	0,0	4	0,0	17	0,0	21
LLCE - Polonais	-	-	O	0,0	3	0,0	2	0,0	5
LLCE - Portugais	-	-	O	0,0	4	15,4	13	11,8	17
LLCE - Russe	X	X	N	0,0	7	8,3	12	5,3	19
<b>Ensemble Arts, Lettres, Langues</b>	-	-	-	<b>8,8</b>	<b>1 666</b>	<b>13,8</b>	<b>1 415</b>	<b>11,1</b>	<b>3 081</b>

\*sél : filière sélective (prérequis). \*\*cal : filière à capacité d'accueil limitée. \*\*\*pc : les formations peuvent avoir figuré dans la procédure complémentaire jusqu'à son terme (O), ne pas y avoir figuré (N) ou y avoir figuré partiellement et en avoir été retirées avant terme (P).  
N.B. Les % en italique ne sont pas significatifs (effectif<30). Ils sont donnés à titre indicatif.

Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

TABLEAU 12

TAUX DE REFUS SELON LA FILIÈRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE - DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (EN %)

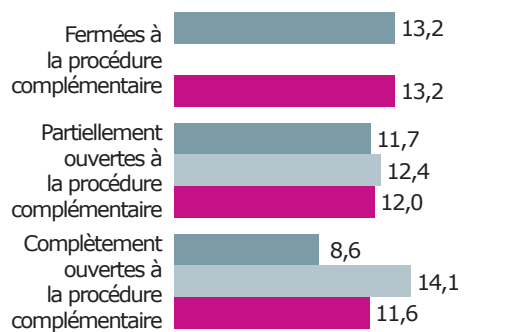
Filières de formation	sél cal pc			Procédure normale		Procédure complémentaire		Ensemble des procédures	
	*	**	***	Taux de refus	Nombre total de candidats	Taux de refus	Nombre total de candidats	Taux de refus	Nombre total de candidats
Histoire	-	-	O	7,4	189	15,0	294	12,0	483
Histoire, option ESJ	X	X	N	9,7	31	-	-	9,7	31
Histoire - Préparation aux Instituts d'Études Politiques	X	X	N	4,0	101	-	-	4,0	101
Histoire de l'art et archéologie	-	-	O	12,1	99	10,9	220	11,3	319
Histoire de l'art et archéologie, option ESJ	X	X	N	0,0	1	-	-	0,0	1
Information et communication - Sciences de l'info. et du document	-	-	P	14,3	63	44,4	9	18,1	72
Mathématiques et informatique appliquées aux SHS	-	-	O	0,0	33	14,3	42	8,0	75
Métiers des bibliothèques et de la documentation	-	-	O	6,5	31	-	-	6,5	31
Philosophie - Philosophie	-	-	O	11,1	36	25,3	79	20,9	115
Philosophie - Philosophie et sociologie	-	-	O	6,9	29	18,4	87	15,5	116
Psychologie	-	X	N	14,9	934	-	-	14,9	934
Sciences de l'éducation	-	-	N	12,2	255	-	-	12,2	255
Sciences du langage	-	-	P	11,8	85	0,0	14	10,1	99
Sciences sociales - Industries culturelles, art et sociétés	-	-	O	15,3	72	13,6	140	14,2	212
Sciences sociales - Indus. cult., art et sociétés, option ESJ	X	-	N	50,0	6	-	-	50,0	6
Sociologie - Histoire	-	-	P	13,3	45	10,2	59	11,5	104
Sociologie - Sociologie quantitative	-	-	P	25,0	16	2,6	38	9,3	54
<b>Ensemble Sciences Humaines et Sociales</b>	-	-	-	<b>12,5</b>	<b>2 026</b>	<b>14,0</b>	<b>982</b>	<b>13,0</b>	<b>3 008</b>

\*sél : filière sélective (prérequis). \*\*cal : filière à capacité d'accueil limitée. \*\*\*pc : les formations peuvent avoir figuré dans la procédure complémentaire jusqu'à son terme (O), ne pas y avoir figuré (N) ou y avoir figuré partiellement et en avoir été retirées avant terme (P).  
N.B. Les % en italique ne sont pas significatifs (effectif<30). Ils sont donnés à titre indicatif.

Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

Le degré d'ouverture d'une formation à la procédure complémentaire et la limitation de la capacité d'accueil n'ont pas d'effet significatif sur le taux de refus. Et, pour significatif qu'il soit, l'écart observé entre les formations avec **prérequis** (8,7%) et celles qui n'en demandent pas (12,4%) reste faible. De plus, les différences significatives qui apparaissent lorsque le type de procédure (normale ou complémentaire) est introduit dans l'analyse restent tout à fait faibles.

GRAPHIQUE 16  
TAUX DE REFUS SELON LE DEGRÉ D'OUVERTURE DES FORMATIONS À LA PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



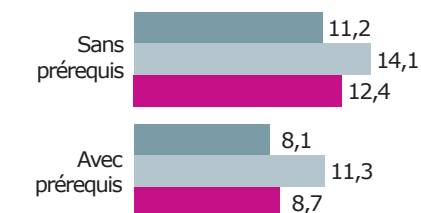
Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

GRAPHIQUE 17  
TAUX DE REFUS SELON LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES FORMATIONS ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

GRAPHIQUE 18  
TAUX DE REFUS SELON LES PRÉREQUIS DE FORMATION ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)

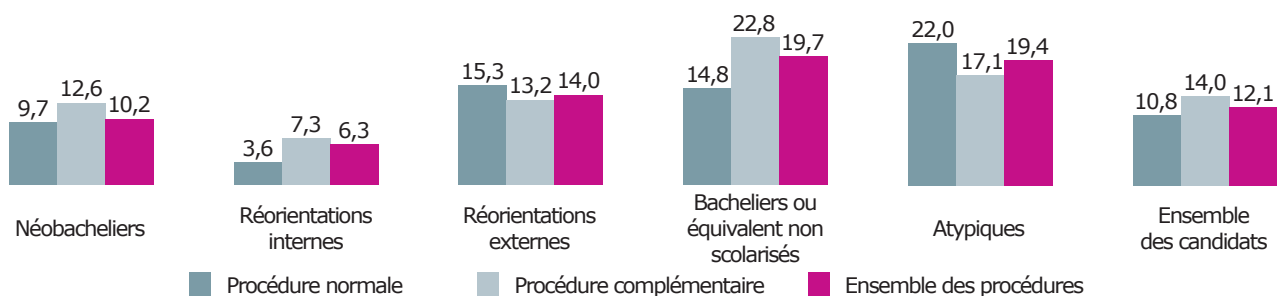


Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

Le refus<sup>(1)</sup> semble tenir davantage au parcours antérieur des candidats. Les candidats en réorientation interne à Lille 3 affichent le taux de refus le plus faible (6,3%) et les néobacheliers se situent également sous la moyenne (10,2%). En revanche, 14,0% des réorientations externes se soldent par un refus et, surtout, près d'un bachelier non scolarisé sur cinq et autant d'atypiques ne s'inscrivent pas à l'université Lille 3 au terme du dispositif APB. Dans le même sens, le **baccalauréat d'origine** explique en partie le taux de refus. Les séries générales enregistrent toutes des taux de refus inférieurs à la moyenne et à ceux enregistrés par les séries technologiques (16,7%) et professionnelles (15,1%) tandis que les titulaires d'un baccalauréat étranger enregistrent un maximum de 28,6% de refus.

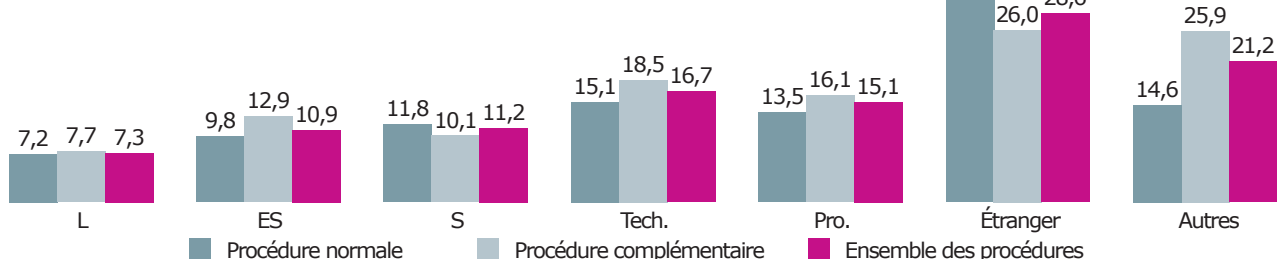
Les analyses menées jusqu'ici montrent que les différences constatées entre procédure normale et procédure complémentaire valent pour les différents types de candidat, de baccalauréat et pour la plupart des formations. Il en va autrement du taux de refus. La faible différence constatée entre procédure normale et procédure complémentaire vaut pour les néobacheliers, les réorientations internes et les bacheliers non scolarisés, mais les taux de refus sont plus faibles en procédure complémentaire qu'en procédure normale pour les réorientations externes et les atypiques. De même, nombre de formations enregistrent des taux de refus en procédure complémentaire plus importants qu'en procédure normale, mais on observe aussi la situation inverse, à l'image de la L1 Arts de la scène dont les candidats passés par la procédure normale ne se sont pas inscrits dans 13,2% des cas contre 10,5% pour ceux passés par la procédure complémentaire. Et si le faible différentiel de refus entre procédure normale et procédure complémentaire s'observe bien pour la plupart des types de baccalauréat, les baccalauréats étrangers et de la série S dérogent à cette règle.

GRAPHIQUE 19  
TAUX DE REFUS SELON LE TYPE DE CANDIDAT ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

GRAPHIQUE 20  
TAUX DE REFUS SELON LE TYPE DE BACCALAURÉAT ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

(1) Il s'agit bien ici des candidats qui ont refusé de s'inscrire par eux-mêmes et non pas ceux qui se sont vu refuser une inscription.

## Les raisons du refus

Pour quelles raisons des candidats ayant validé la proposition d'admission de l'université Lille 3 ne se sont-ils finalement pas inscrits? L'enquête menée par l'OFIVE<sup>(1)</sup> et les réponses obtenues à la question «Pour quelle(s) raison(s) ne vous êtes-vous pas inscrit(e) à l'université Lille 3?»<sup>(2)</sup> offrent des éléments de réponse.

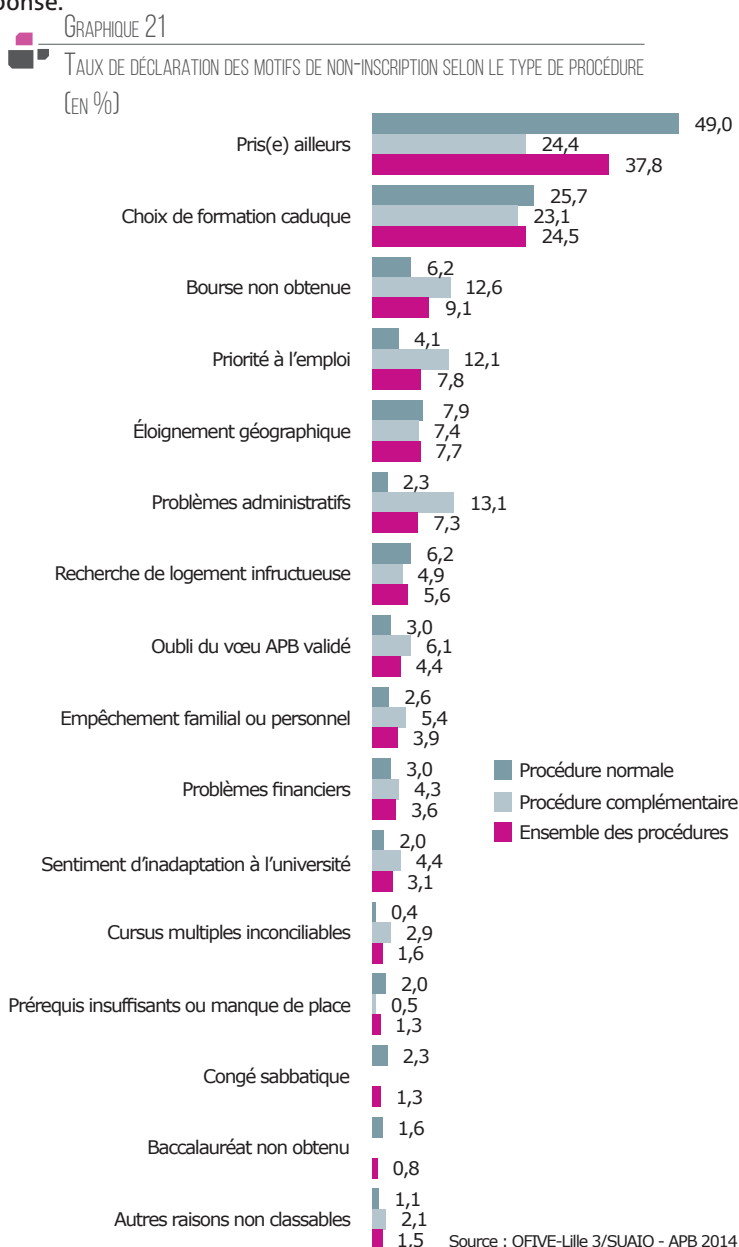
Le fait d'**avoir été pris ailleurs** (37,8%) et la **caducité du choix de formation** (24,5%), c'est-à-dire le fait que le vœu APB ne corresponde plus à son choix de formation, sont les **deux raisons de non-inscription les plus souvent évoquées** par les enquêtés. Viennent ensuite la non-obtention de la bourse (9,1%), la priorité à l'emploi (7,8%) et l'éloignement géographique (7,7%). La représentation graphique des autres motifs de la non-inscription permet de rendre compte de leur diversité, mais ils enregistrent des effectifs insuffisants pour pouvoir être analysés statistiquement.

Le délai de plusieurs mois qui sépare la **procédure normale** de la campagne d'inscription à l'université peut expliquer que les candidats passés par cette procédure évoquent environ deux fois plus souvent que les candidats passés par la **procédure complémentaire** le fait d'avoir été pris ailleurs (49,0% contre 24,4%). Comme si les premiers avaient eu plus de temps que les seconds pour se voir offrir d'autres opportunités de formation.

En retour, le fait que les **problèmes administratifs** et la **non-obtention de la bourse** soient davantage évoqués par les candidats passés en procédure complémentaire (respectivement 13,1% et 12,6%) que par ceux passés par la procédure normale (respectivement 2,3% et 6,2%) peut être lié à la simultanéité de la procédure complémentaire et de la campagne d'inscription. Comme si l'urgence dans laquelle peuvent se trouver les candidats passés par la procédure complémentaire n'avait pas permis de résoudre à temps certains problèmes administratifs.

Les candidats passés en procédure normale évoquent **l'éloignement géographique** comme motif de non-inscription aussi souvent que les candidats passés par la procédure complémentaire.

Quant à la «**Priorité à l'emploi**», nous allons voir plus loin que le différentiel de déclaration entre procédure normale (4,1%) et procédure complémentaire (12,1%) peut s'expliquer par le type de candidat et de baccalauréat.



<sup>(1)</sup> Les 743 candidats APB non inscrits à l'université en 2014/2015 ont été enquêtés en ligne et par téléphone entre le 24/03/2015 et le 30/04/2015 au sujet des raisons de leur non-inscription et de leur situation au moment de l'enquête. 452 candidats ont répondu à l'enquête, ce qui porte le taux de réponse à 60,8%. L'échantillon des réponses a été redressé selon le sexe, le type de procédure (normale ou complémentaire), le type de candidat, le type de baccalauréat et la mention de la formation. La taille de l'échantillon ainsi redressé correspond à la taille de la population mère, soit 743 individus.

<sup>(2)</sup> À la question « Pour quelle(s) raison(s) ne vous êtes-vous pas inscrit(e) à l'université Lille 3 ? », les enquêtés pouvaient fournir plusieurs réponses parmi une liste d'items prédéfinis, à savoir :

- Vous n'avez pas obtenu le baccalauréat (ou un titre équivalent) (« Bac non obtenu »)
- Ça ne correspondait plus à votre choix de formation (« Choix de formation caduque »)
- Vous avez été pris(e) ailleurs (« Pris(e) ailleurs »)
- Vous n'avez pas obtenu la bourse (« Bourse non obtenue »)
- Vous n'avez pas trouvé de logement (« Recherche de logement infructueuse »)
- Le trajet domicile-université était trop long (« Éloignement géographique »)
- Vous ne vous êtes pas adapté(e) à l'université (« Sentiment d'inadaptation à l'université »)

Initialement, l'enquête portait non seulement sur les candidats qui ne s'étaient pas inscrits à l'université, mais aussi sur ceux qui avaient annulé leur inscription. La modalité « Je ne me suis pas adapté(e) à l'université » était destinée à ces seuls candidats ayant annulé leur inscription, une question filtre de départ permettant de les distinguer. Mais, certains candidats qui ne s'étaient pas inscrits ont répondu avoir annulé leur inscription à la question filtre de départ (confondant peut-être annulation du vœu APB et annulation de l'inscription à l'université) et se sont donc vu proposer cette modalité de réponse.

Les enquêtés pouvaient également donner une réponse libre. Le traitement de ces réponses libres a permis de dégager trois autres raisons relativement fréquentes : « Priorité à l'emploi », « Éloignement géographique » et « Problèmes administratifs ». D'autres raisons concernant chacune moins de 5% de la population ont été également identifiées : « Problèmes financiers », « Empêchements familiaux ou personnels », « Cursus multiples inconciliables », « Prérequis insuffisants ou manque de place » et « Congé sabbatique ».

Par ailleurs, les enquêtés pouvaient, à une question filtre de départ, répondre qu'ils ne se souvenaient pas avoir validé une proposition d'admission à Lille 3 sur le portail APB. Les enquêtés qui ont opté pour cette réponse ne se sont vu proposer ni la liste d'items précédemment évoquée ni la possibilité de fournir une réponse libre, l'« Oubli du vœu APB validé » étant considéré comme la raison principale de la non-inscription.

Le fait d'**avoir été pris ailleurs** est un motif de non-inscription davantage évoqué par les **types de candidat** «néobacheliers» (45,9% contre 37,8% dans l'ensemble) et «réorientations externes» (44,7%). Par contre, les «réorientations internes» et les «bacheliers ou équivalent non scolarisés» l'évoquent peu (respectivement 15,8% et 13,5%) et les «atypiques» ne se distinguent pas de la moyenne (37,5%).

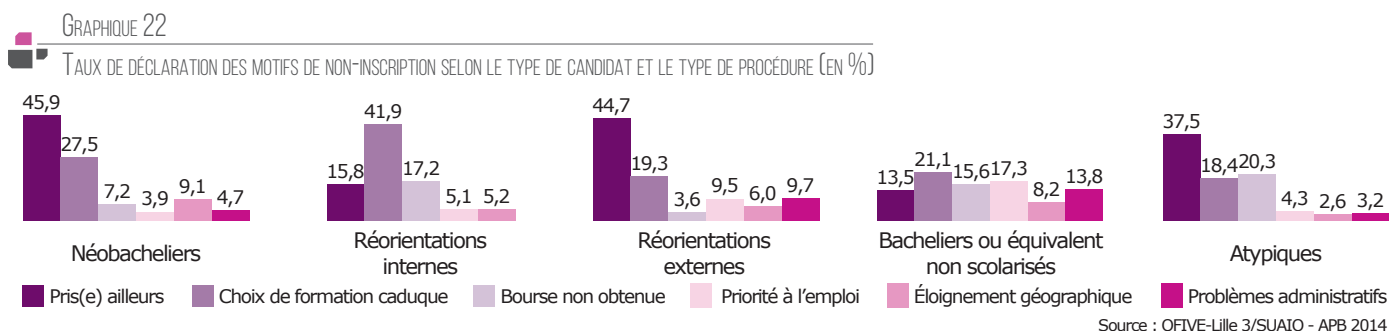
Les candidats en réorientation interne sont ceux qui motivent le plus souvent leur non-inscription par la **caducité** de leur vœu (41,9% contre 24,5% dans l'ensemble) tandis que les autres types de candidat enregistrent des scores beaucoup plus proches de la moyenne.

La **non-obtention de la bourse** pour justifier sa non-inscription est surtout évoquée par les atypiques (20,3% contre 9,1% dans l'ensemble), les réorientations internes (17,2%) et les bacheliers ou équivalent non scolarisés (15,6%). Les néobacheliers sont proches de la moyenne (7,2%) tandis que les réorientations externes évoquent cette raison près de trois fois moins que l'ensemble (3,6% contre 9,1%).

La **priorité à l'emploi** est un motif de non-inscription davantage évoqué par le type de candidat a priori le plus proche du marché du travail, c'est-à-dire les bacheliers ou équivalent non scolarisés en 2013/2014. 17,3% l'évoquent, soit près de deux fois plus que les réorientations externes (9,5%) et bien davantage que les autres types de candidats qui se situent tous en dessous de la moyenne d'ensemble (7,8%).

Les **problèmes administratifs** sont plus fréquemment avancés par les bacheliers ou équivalent non scolarisés (13,8% contre 7,3% dans l'ensemble), c'est-à-dire les candidats les plus éloignés de l'institution universitaire. La complexité plus importante des procédures par lesquelles doivent passer les réorientations externes (transfert, validation, etc.) peut expliquer que ces derniers déclarent aussi un peu plus souvent que la moyenne avoir rencontré des problèmes administratifs (9,7% contre 7,3%). En retour, aucun des candidats en réorientation interne, soit les candidats les plus familiarisés avec l'administration de l'université Lille 3, n'a rencontré de problèmes administratifs rédhibitoires. Et ils sont relativement peu nombreux parmi les néobacheliers (4,7%) et les atypiques (3,2%).

L'**éloignement géographique**, quant à lui, ne concerne pas significativement un type de candidat plus qu'un autre.



Les titulaires d'un baccalauréat professionnel justifient leur non-inscription moins souvent que les titulaires d'un autre **type de baccalauréat** par le fait d'**avoir été pris ailleurs** (26,5% contre 37,8% dans l'ensemble). Également peu déclaré par les bacheliers littéraires (30,6%), ce motif est plus souvent avancé par les bacheliers des séries ES (44,8%) et S (44,0%) tandis que les bacheliers technologiques sont proches de la moyenne d'ensemble.

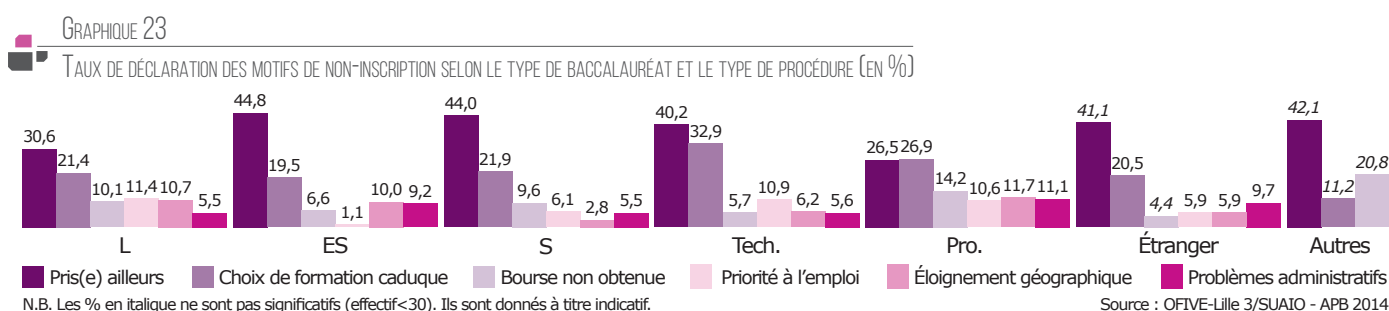
La plupart des types de baccalauréat déclarent la **caducité du choix de formation** dans des proportions équivalentes à la moyenne. Seuls les bacheliers technologiques l'évoquent davantage (32,9% contre 24,5% en moyenne).

Les bacheliers professionnels sont les seuls à évoquer significativement plus que la moyenne la **non-obtention de la bourse** comme motif de non-inscription (14,2% contre 9,1% dans l'ensemble). D'ailleurs, un candidat sur trois ayant évoqué ce motif est titulaire d'un bac professionnel (donnée non représentée).

Nous avons vu que les bacheliers ou équivalent non scolarisés se distinguent par une évocation plus fréquente du motif «**Priorité à l'emploi**». Les bacheliers littéraires, technologiques et professionnels comptant chacun près d'un quart de candidat de ce type, on ne s'étonnera pas de constater que ces bacheliers justifient un peu plus que les autres (respectivement 11,4%, 10,9% et 10,6% contre 7,8% dans l'ensemble) leur non-inscription par une priorité à l'emploi.

Nous avons vu également que les candidats passés en procédure complémentaire rencontrent plus souvent des **problèmes administratifs** rédhibitoires que les candidats passés par la procédure normale. Et nous constatons dans le premier volet de l'étude que les bacheliers professionnels sont nettement sur-représentés parmi les candidats passés par la procédure complémentaire (23% alors qu'ils ne représentent que 14% de l'ensemble des candidats). Aussi, on ne s'étonnera pas d'observer que les bacheliers professionnels semblent avoir rencontré des problèmes administratifs rédhibitoires plus souvent que les autres types de baccalauréat (11,1% contre 7,3% dans l'ensemble).

Des différences sont à signaler entre les différents types de baccalauréat quant à l'évocation du motif «**Éloignement géographique**» (notamment les bacheliers scientifiques qui l'évoquent particulièrement peu (2,8% contre 7,7% dans l'ensemble)), même si elles sont difficilement interprétables.

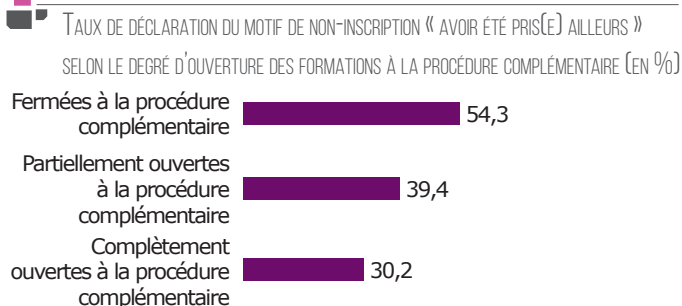


La plupart des raisons pour lesquelles les candidats peuvent ne pas s'être inscrits à l'université Lille 3 ne sont liées ni au **degré d'ouverture** des formations à la **procédure complémentaire**, ni à la limitation de la **capacité d'accueil**, ni à la demande de **prérequis**. Seul le fait d'**avoir été pris ailleurs** varie en fonction de ces différents critères.

En effet, les non-inscrits qui ont candidaté à une formation fermée à la procédure complémentaire déclarent avoir été pris ailleurs dans 54,3% des cas, contre 39,4% lorsque la formation était partiellement ouverte à la procédure complémentaire et 30,2% lorsqu'elle y était complètement ouverte. Dans le même sens, les non-inscrits dans une formation à capacité d'accueil limitée justifient dans 50,9% des cas leur non-inscription par le fait d'avoir été pris ailleurs (contre 32,7% des non-inscrits dans une formation sans limitation de la capacité d'accueil). Et 66,6% des non-inscrits dans une formation avec prérequis évoquent ce motif (contre 35,6% pour les non-inscrits dans une formation sans prérequis). On peut penser que les candidats aux formations les plus sélectives multiplient leurs candidatures dans différents établissements afin de maximiser leur chance d'être sélectionnés. La proposition d'admission à Lille 3 validée, entrant davantage en concurrence avec d'autres formations sélectives, serait ainsi plus souvent écartée.

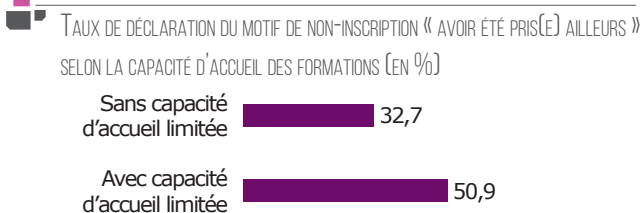
C'est ce qu'illustre les formations suivies par ceux qui ont déclaré ne pas s'être inscrits à Lille 3 parce qu'ils ont été pris ailleurs. 37,7% d'entre eux suivent une formation en école d'art (contre 10,2% de l'ensemble des candidats déclarant avoir été pris ailleurs comme motif de non-inscription) et 28,2% sont entrés en Institut d'Études Politiques (contre 4,0% de l'ensemble des candidats déclarant avoir été pris ailleurs comme motif de non-inscription). Dans le même sens, seuls 3,5% ont opté pour une autre L1 ou un DEUST dans une autre université (contre 17,3% de l'ensemble des candidats déclarant avoir été pris ailleurs comme motif de non-inscription) (données non représentées).

GRAPHIQUE 24



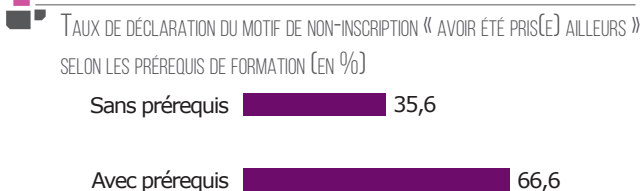
Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

GRAPHIQUE 25



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

GRAPHIQUE 26



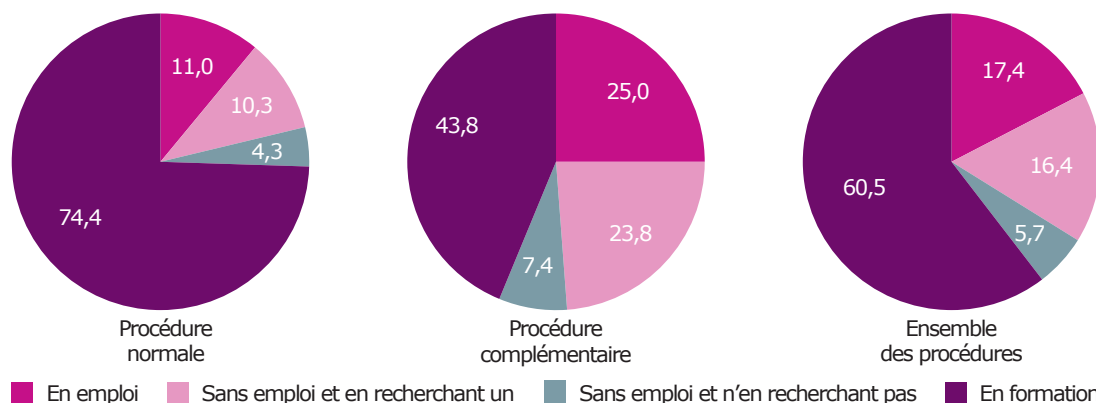
Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

## Le devenir des non-inscrits

Outre les raisons de la non-inscription, l'enquête menée par l'OFIVE visait à observer au moment de l'enquête (mars-avril 2015, soit environ 6 mois après la clôture du portail APB) la **situation des 743 candidats qui ne se sont finalement pas inscrits à l'université Lille 3**. La majorité des candidats considérés est «en formation» (60,5%). Cependant, 17,4% sont «en emploi», 16,4% en recherchant un et 5,7% sont «sans emploi et n'en recherche pas». Ces situations sont étroitement liées au **type de procédure**, de candidat et de baccalauréat.

Trois candidats sur quatre passés par la procédure normale sont en formation tandis que cette situation n'est pas majoritaire chez ceux passés par la procédure complémentaire (43,8%), ces derniers étant bien plus souvent présents sur le marché du travail (25,0% sont en emploi et 23,8% en recherche un) que les premiers (11,0% sont en emploi et 10,3% en recherche un).

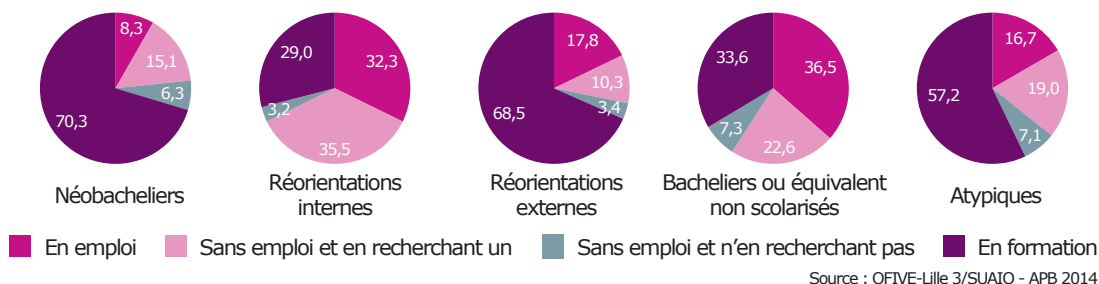
GRAPHIQUE 27  
SITUATION 6 MOIS APRÈS LA CLÔTURE DU PORTAIL APB DES CANDIDATS NON INSCRITS SELON LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

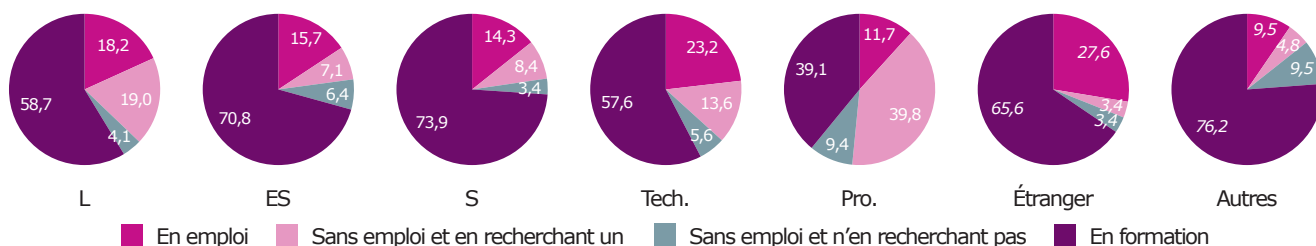
Être en formation est une situation majoritairement partagée par les **types de candidat** «néobacheliers» (70,3%), «réorientations externes» (68,5%) et «atypiques» (57,2%). Par contre, les réorientations internes et les bacheliers non scolarisés sont majoritairement sur le marché du travail (respectivement 32,3% et 36,5% sont en emploi, 35,5% et 22,6% en recherche un).

GRAPHIQUE 28  
SITUATION 6 MOIS APRÈS LA CLÔTURE DU PORTAIL APB DES CANDIDATS NON INSCRITS SELON LE TYPE DE CANDIDAT (EN %)



Les **bacheliers** des séries S et ES sont en formation dans plus de 70% des cas et ils sont plus souvent en emploi (respectivement 14,3% et 15,7%) qu'en recherche d'emploi (respectivement 8,4% et 7,1%) lorsqu'ils se trouvent sur le marché du travail. En revanche, les bacheliers de la série L ne sont en formation que dans 58,7% des cas et présentent un profil de situation (18,2% sont en emploi et 19,0% en recherchant un) équivalent à celui des bacheliers technologiques. Les bacheliers professionnels sont les seuls à être minoritairement en formation (39,1%) et majoritairement sur un marché du travail où, d'ailleurs, ils rencontrent plus de difficultés que les autres bacheliers (11,7% sont en emploi et 39,8% en recherche un).

GRAPHIQUE 29  
SITUATION 6 MOIS APRÈS LA CLÔTURE DU PORTAIL APB DES CANDIDATS NON INSCRITS SELON LE TYPE DE BACCALAURÉAT (EN %)

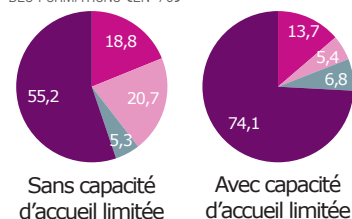


N.B. Les % en italique ne sont pas significatifs (effectif < 30). Ils sont donnés à titre indicatif.

Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

Les quatre situations observées sont également liées au **degré d'ouverture** d'une formation à la **procédure complémentaire**, à la **limitation de la capacité d'accueil** et à la **demande de prérequis**. Ainsi, les candidats non inscrits sont d'autant moins en formation que la formation pour laquelle ils avaient candidaté à Lille 3 était ouverte à la procédure complémentaire, la part de candidats en formation passant de 74,3% lorsque la formation non poursuivie à Lille 3 était fermée à la procédure complémentaire à 69,1% lorsqu'elle était partiellement ouverte et 52,9% lorsqu'elle était complètement ouverte. Dans le même sens, les candidats qui ne se sont finalement pas inscrits à l'université Lille 3 sont en formation dans 74,1% des cas lorsque leur vœu correspondait à une formation à capacité d'accueil limitée (contre 55,2% lorsque la formation n'était pas limitée dans sa capacité d'accueil) et dans 87,8% des cas parmi ceux qui faisaient le vœu d'une formation à prérequis (contre 58,4% lorsque la formation ne demandait pas de prérequis).

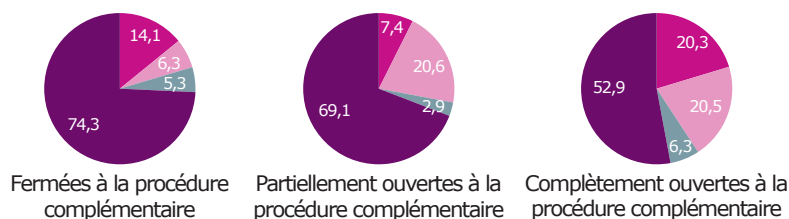
GRAPHIQUE 30  
SITUATION 6 MOIS APRÈS LA CLÔTURE DU PORTAIL APB DES CANDIDATS NON INSCRITS SELON LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES FORMATIONS (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

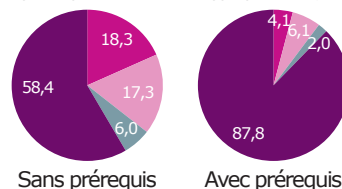
En emploi Sans emploi et en recherchant un Sans emploi et n'en recherchant pas En formation

GRAPHIQUE 31  
SITUATION 6 MOIS APRÈS LA CLÔTURE DU PORTAIL APB DES CANDIDATS NON INSCRITS SELON LE DEGRÉ D'OUVERTURE DES FORMATIONS À LA PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

GRAPHIQUE 32  
SITUATION 6 MOIS APRÈS LA CLÔTURE DU PORTAIL APB DES CANDIDATS NON INSCRITS SELON LES PRÉREQUIS DE FORMATION ET LE TYPE DE PROCÉDURE (EN %)



Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

À considérer que déclarer «avoir été pris ailleurs» comme motif de non-inscription à l'université Lille 3 témoigne d'une mise en concurrence explicite des formations de l'université avec celles dispensées dans d'autres établissements, la comparaison des formations suivies par ceux qui ont évoqué ce motif avec celles suivies par ceux qui ne l'ont pas évoqué (mais qui se sont également inscrits ailleurs) permet de révéler les **formations qui rivalisent avec l'offre proposée par l'université Lille 3**.

Parmi les candidats en formation dans un autre établissement, ceux qui déclarent avoir été pris ailleurs sont inscrits environ deux fois plus souvent en école (d'art, d'ingénieur, de commerce et de gestion, du travail social) que ceux qui se sont inscrits ailleurs sans en faire un motif de non-inscription à l'université Lille 3. En retour, l'inscription en L1 ou DEUST dans une autre université concerne moins ceux qui déclarent avoir été pris ailleurs (17,2%) que ceux qui ne le déclarent pas (28,4%).

L'analyse selon les principales filières correspondant au vœu APB formulé initialement par les candidats va dans le même sens. Parmi les candidats qui ont déclaré avoir été pris ailleurs, ceux dont le vœu APB correspond à la filière Arts se sont inscrits en école d'arts dans quatre cas sur dix (42,6% contre 10,2% de l'ensemble des candidats ayant déclaré avoir été pris ailleurs), tandis qu'un candidat sur quatre à une formation de la filière Langues, sociétés, cultures et interculturelité s'est finalement inscrit dans une autre formation universitaire qu'une L1 ou un DEUST (24,6% contre 7,6% de l'ensemble), qu'un candidat sur quatre à une formation en Sciences historiques s'est finalement inscrit en Institut d'Études Politiques (contre moins de 4% de l'ensemble) et qu'un candidat sur deux à une formation en Psychologie s'est finalement inscrit en école du secteur paramédical, à une préparation au concours d'entrée dans ce type d'école ou en école du travail social (53,2% contre 27,6% de l'ensemble).

Finalement, lorsque les formations de L1 et DEUST proposées par l'université Lille 3 sont explicitement mises en concurrence par les candidats, elles le sont moins avec celles d'autres universités qu'avec les écoles quel que soit leur domaine, les Instituts d'Études Politiques et des formations universitaires autres que la L1 ou le DEUST.

TABLEAU 13

TYPE DE FORMATION SUIVIE PAR LES CANDIDATS NON INSCRITS SELON LE FAIT D'AVOIR DÉCLARÉ OU NON AVOIR ÉTÉ PRIS AILLEURS ET SELON LA FILIÈRE DU VŒU APB VALIDÉ (EN %)

	A déclaré avoir été pris(e) ailleurs		Ensemble des candidats inscrits dans un autre établissement	Filières de formation regroupées du vœu APB*			
	Oui	Non		Arts	Langues, sociétés, cultures et interculturelité	Sciences historiques	Psychologie
L1 ou DEUST dans une autre université	17,2	28,4	21,4	15,4	17,4	13,5	13,3
École du secteur paramédical	18,4	8,4	14,6	4,8	13,5	-	35,6
Brevet de Technicien Supérieur	12,2	9,6	11,2	13,7	10,9	19,4	4,6
Autre formation universitaire	7,5	12,7	9,4	9,5	24,6	4,3	4,9
École d'arts	10,0	4,8	8,1	42,6	12,0	13,4	2,2
École de travail social	6,5	2,4	4,9	-	7,9	4,1	9,1
Classe Préparatoire aux Grandes Écoles	3,6	3,0	3,4	-	3,8	3,1	6,7
Autre école ou institut	3,2	3,0	3,1	5,2	-	6,3	2,4
Institut d'Études Politiques	3,9	0,0	2,5	-	-	24,2	-
Préparation aux concours paramédicaux	3,2	1,2	2,5	-	2,8	-	8,5
École de commerce et de gestion	2,5	1,2	2,0	-	-	-	-
Autre préparation aux concours	1,8	1,2	1,6	-	-	-	4,4
Diplôme Universitaire de Technologie	1,4	1,8	1,6	-	-	3,0	2,0
École d'ingénieurs	0,7	0,0	0,4	-	3,6	-	-
Autre	7,9	22,3	13,3	8,8	3,5	8,7	6,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	eff. 279	166	445	34	45	40	70

\* Afin d'autoriser une analyse statistique, les filières de formation ont été regroupées. N'apparaissent que les filières regroupées présentant un effectif suffisant (n>30) pour être analysées même si l'ensemble comprend la totalité des filières.

Source : OFIVE-Lille 3/SUAIO - APB 2014

## Pour en savoir plus...

Pour en savoir plus :

- <http://www.admission-postbac.fr>
- Bertolino, S., «Admission Post Bac (APB) 2014 - 2<sup>ème</sup> partie. Des intentions d'orientation validées à l'inscription effective en L1 à Lille 3», *Le bulletin de l'Ofive*, n°54, avril 2015.
- Vannienwenhove, T., «Admission Post Bac (APB) 2014 - 1<sup>ère</sup> partie. Les intentions d'orientation en L1 à Lille 3», *Le bulletin de l'Ofive*, n°53, janvier 2015.

## INDEX DES SIGLES ET ACRONYMES

- APB : Admission Post Baccalauréat
- DEUST : Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques
- ES : Économique et Social
- ESJ : École Supérieure de Journalisme
- L : Littéraire
- L1 : 1<sup>ère</sup> année de licence
- LEA : Langues Étrangères Appliquées
- LLCE : Langues, Littératures et Civilisations Étrangères
- Pro. : Professionnel
- S : Scientifique
- SHS : Sciences Humaines et Sociales
- SUAIO : Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation
- Tech. : Technologique

## RÉALISATION

Thomas VANNIENWENHOVE

Sous la direction de Stéphane BERTOLINO

Avec la collaboration de Cécile PARMENTIER et de Jean-Philippe QUAGLIO (OFIVE)

Conception graphique : Véronique DESMET (Cellule communication)

Imprimerie Lille 3

## CONTACT

**Ofive** Université Lille 3 - Sciences Humaines et Sociales

Observatoire des Formations, de l'Insertion et de la Vie Étudiante  
Domaine universitaire du Pont de Bois

BP 60149 - 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Mél : [ofive@univ-lille3.fr](mailto:ofive@univ-lille3.fr)